

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 7.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 13 FEVRIER 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Le héros de Chateauguay.—Quand donc la crise finira-t-elle? par L.-O. David.—La question du jour.—A la veillée, par Fabien Vanasse.—Chronique américaine, par Anthony Ralph.—Nos gravures: Logements à louer: St-Louis; Le duc Charles de Suède insultant le cadavre de son ennemi Fleming (1597); M. Grévy; Paul Féval.—Club national de Saint-Hyacinthe.—Choses et autres.—Le socialiste allemand, Ferdinand Lassalle, par Helvétius.—Poésie: A Crémazie, par Arthur Gobensky.—La bande rouge, par P. du Boisgobey (suite).—Les Kanaks de la Nouvelle-Calédonie.—Mélanges.—Variétés.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.—Les échecs.

GRAVURES: M. Jules Grévy; Paul Féval; St-Louis en prière; Logements à louer; La chasse à l'ours; Combat entre un original et une troupe de loups affamés; Le duc Charles XII de Suède insulte le cadavre de son ennemi Fleming (1597).

LE HÉROS DE CHATEAUGUAY

Le centenaire de la naissance du "Héros de Chateauguay" sera célébré avec beaucoup d'éclat, à Chambly, le 25 du courant.

Un comité exécutif a été formé, ayant pour président D. S. Martel, écrivain, M.P.P. et maire du village du Bassin de Chambly.

Une procession solennelle aura lieu avant la cérémonie funèbre, à laquelle devront prendre part les membres du comité honoraire, les élèves des écoles, la Société Saint-Jean-Baptiste, les citoyens.

Durant la soirée, il y aura une grande réunion sociale, littéraire et musicale à laquelle sont invités des littérateurs et des orateurs distingués.

Il n'y aura que les porteurs de cartes d'invitation qui seront admis.

Ceux qui désireraient assister à cette grande réunion devront s'adresser directement au secrétaire-général, M. J. O. Dion, Chambly-Bassin, pour obtenir des cartes d'admission qui seront personnelles.

Le comité n'a pas cru devoir faire des souscriptions publiques pour couvrir les frais de cette fête, mais il recevra avec plaisir les souscriptions privées, et en retour il se fera un devoir d'expédier une carte d'invitation.

Le soir de la réunion, un grand comité sera formé dans le but de recueillir dans

toute la province de Québec des souscriptions pour l'érection d'un monument à la mémoire du héros de Chateauguay. La souscription sera nationale et populaire. Le montant pour chaque souscripteur sera limité à une piastre.

Nous serons en mesure, la semaine prochaine, d'annoncer ce que la direction de *L'Opinion Publique* se propose de faire à propos de cette souscription.

QUAND DONC LA CRISE FINIRA-T-ELLE?

C'est le cri général. C'est la question que se fait tous les jours le marchand rendu à sa deuxième ou troisième banque-rote; l'ouvrier au désespoir de ne pouvoir donner à sa femme et à ses enfants le strict nécessaire; le cultivateur obligé de donner presque ses produits.

Comme je naufragé sur une mer en fureur, cherchant de tous côtés une planche de salut, ainsi au milieu des ténèbres qui nous enveloppent de toutes parts, on interroge l'avenir, on se demande si on ne verra pas briller enfin l'aurore de temps meilleurs.

Que de souffrances, de privations, de douleurs cachées, de désespoirs contenus! Que de larmes versées devant Dieu par de braves gens, de pauvres mères! Que de petits enfants qui ont froid et faim!

Pourtant, ce n'est pas fini.

La crise cessera quand le luxe, l'orgueil, la dissipation et l'amour du plaisir auront fait place à la modestie, à la modération et à l'économie; quand les gens seront éduqués à vivre suivant leurs moyens et leur état, que chacun économisera sur son salaire ou son revenu au lieu de s'endetter, de dépenser plus qu'il ne gagne. Les temps meilleurs reviendront quand la misère et la faim auront été assez grandes pour forcer notre population à revenir aux mœurs simples et modestes de nos ancêtres, quand le serviteur ne voudra pas être au-dessus du maître, la servante mieux vêtue que la maîtresse; que l'ouvrier ne travaillera pas seulement pour s'habiller et s'amuser, et que le cultivateur mettra à améliorer sa terre l'argent qu'il dépense à acheter des rubans pour ses filles, des chevaux et des voitures de parade pour ses garçons. La prospérité renaîtra quand on comprendra que le travail lent et patient de chaque jour, l'économie et même la privation sont le meilleur, le seul moyen de s'enrichir, d'acquiescer une prospérité durable pour sa famille et son pays.

L.-O. DAVID.

LA QUESTION DU JOUR

Le *Journal du Commerce* avait un long écrit de Sir Francis Hincks sur la question de l'indépendance commerciale. Sir Francis admet que les faits signalés par le correspondant du *Herald* méritent toute l'attention des hommes publics du Canada; il croit qu'on doit chercher à obtenir le droit de faire nos traités de commerce avec les autres nations, mais il ne va pas jusqu'à l'indépendance politique.

Le *Mail*, l'organe du parti conservateur d'Ontario, signale M. Perrault comme l'auteur des correspondances publiées dans le *Herald*, fait du persiflage et ne croit pas que les avantages qui résulteraient de

notre indépendance commerciale puissent compenser ce que nous ferait perdre notre séparation de l'Angleterre.

Le *Nouveau-Monde* dit qu'il ne s'est pas prononcé pour l'indépendance politique, comme l'insinue M. Perrault.

En général, on admet la nécessité de nous faire ouvrir à tout prix les marchés européens, mais on trouve que M. Perrault conclut trop vite, qu'il effarouche les gens en leur démontrant qu'on ne peut être en faveur de l'émancipation commerciale, sans être en même temps pour l'indépendance politique.

Le correspondant du *National* qui signe X, ne se laisse pas décourager par les objections que soulèvent ses idées; il se prononce carrément en faveur de l'indépendance politique et nationale, comme le seul moyen de procurer au Canada les relations commerciales, les marchés dont il a besoin, et de lui faire un nom et une position parmi les grandes nations.

Après avoir dit que l'indépendance nous donnerait la prospérité commerciale et industrielle, et nous mettrait à l'abri des dangers auxquels nous exposerait une guerre entre l'Angleterre et les États-Unis, même la Russie, il ajoute :

Pourquoi les hommes d'Etat anglais s'opposeraient-ils à ce brillant avenir de la Confédération canadienne? N'avons-nous pas été habitués à regarder la Confédération comme une époque de transition de quelques années, nous conduisant immédiatement à l'indépendance? Lorsque Son Excellence le marquis de Lorne et Son Altesse Royale la princesse Louise ont été désignés pour présider au gouvernement du Canada, croit-on que lord Beaconsfield, avec ses hautes visées, n'avait pas d'autre but que de les placer dans la position peu recherchée de gouverneur de colonie, attaché à l'administration du bureau colonial, et soumis au contrôle de ses employés?

N'est-il pas plus probable que le gouvernement anglais, ne voyant d'autre solution à la situation que la création d'une monarchie constitutionnelle en Canada, a voulu nous faire comprendre que Son Excellence et sa royale épouse pouvaient être nos futurs souverains?

N'y aurait-il pas là une solution pratique à toutes les difficultés? Pour le Canada, l'indépendance, avec tous les droits et privilèges sans lesquels un peuple ne saurait être libre et prospère; pour l'Angleterre, une alliance durable, cimentée par la communauté des intérêts.

Avec l'indépendance, toutes les carrières seraient ouvertes à nos hommes marquants dans le commerce, l'industrie, la politique, les professions. N'est-il pas pénible de voir aujourd'hui nos hommes de talent, de savoir, de fortune, s'étioler dans l'isolement arrivés à l'âge mur? Une fois arrivés au succès, je dirai au repos, quelle est la perspective de nos citoyens les plus distingués? Ce sont les ennuis de quelque position lucrative ou honorable dans laquelle ils s'encrentent jusqu'à ce qu'une mort bienfaisante les fasse passer, sans bruit, d'une vie assommante, toute de contemplation et de monotonie, à un monde meilleur, il faut l'espérer, où le mouvement et l'activité doivent faire le bonheur des élus.

N'est-il pas pénible, par exemple, de voir l'hon. M. Chauveau, après avoir rempli les positions les plus importantes dans le pays, tour à tour premier ministre, président du Sénat, ministre de l'instruction publique, et que sais-je encore; lui, le littérateur distingué, l'orateur élégant, devenir plus tard le président de la Commission du Havre de Québec, et aujourd'hui le shérif de la ville de Montréal?

Voyez-vous d'ici M. Chauveau, dont toute la vie s'est écoulée dans les études approfondies, les plus belles productions de notre littérature, chargé tout à coup de construire des calles sèches, de diriger le célèbre député plongeur de Bellechasse dans ses travaux de déblaiement à 25 brasses d'eau, pour pêcher au fond du Saint-Laurent des montagnes d'ancre et de chaînes, depuis longtemps la terreur des marins! Et aujourd'hui encore, n'est-il pas cruel de condamner cet homme sensible à exécuter des condamnés à mort?

Au lieu de faire jouer à M. Chauveau le rôle de plongeur ou de bourreau, donnez-lui une mis-

sion comme chargé d'affaires du Canada auprès d'une puissance étrangère, et vous verrez de suite son œil qui s'éteint lancer l'éclair, sa taille qui s'affaisse se redresser, sa marche traînante s'accélérer, sa conversation distraite s'animer; en un mot, cet homme, ennuyé qu'il est aujourd'hui entre les quatre murs de son bureau de shérif, qui lui ferment tout horizon, se révélera ce qu'il est, un des hommes les plus distingués de France. Oui, disons-le avec orgueil, les discours de M. Chauveau ont été cités au Congrès international bibliographique de Paris pendant l'Exposition universelle, et des hommes autorisés n'ont pas hésité à déclarer dans cette circonstance solennelle, qu'il n'y avait pas en langue française de pages plus éloquentes que certains passages des discours de M. Chauveau! Combien parmi nous ne s'en doutent seulement pas?

Eh bien! donnez à cet homme distingué la mission de chargé d'affaires auprès du gouvernement français, et dans trente jours il aura obtenu pour le Canada indépendant tous les avantages de la nation la plus favorisée. Il nous fera connaître tels que nous sommes et estimer. Le Canada ne sera plus pour un grand nombre de personnes en France une colonie purement anglaise, dont les anciens colons ont complètement oublié leur langue, à en juger par ceux qui sont trop souvent délégués par le Canada dans notre ancienne mère-patrie.

Citons encore l'hon. M. Fortin, avec sa taille herculéenne, sa figure ouverte et intelligente, ses manières affables, ses connaissances générales, sa langue soignée. Y a-t-il un homme mieux qualifié pour faire une grande impression auprès d'un gouvernement étranger? et cependant, avec l'état colonial, jamais le pays ne pourra mettre à profit ces qualités de haute valeur.

Bien plus, je suis sûr que ces messieurs, et bien d'autres encore qu'il serait trop long de nommer, ne se doutent même pas de leur haute valeur, et, interrogés à ce sujet, seraient les premiers à déclarer que, comme peuple, nous devons rester toujours sous la tutelle de l'Angleterre, condamnés de toute éternité à subir le lien colonial.

A LA VEILLÉE

La première session du quatrième parlement de la Puissance du Canada s'ouvrira aujourd'hui, avec tout l'éclat et le faste des pompes royales. Ce sera l'occasion d'une joyeuse série de fêtes pour la jeune et brillante cour du Canada. Nous aurons aussi force dîners politiques. Le gouverneur-général donnera le sien; chaque ministre fera de même. Et qui sait si la loyale opposition de Sa Majesté n'aura pas ses agappes aux épices? Le dîner fait partie de notre régime gouvernemental. Et aujourd'hui, les gouvernements constitutionnels se composent du souverain, des représentants du peuple et d'un *cook*. Le poète a dit vrai :

Dans le siècle où nous sommes,
Les dîners mènent les hommes.

Combien de questions importantes le champagne a fait mousser!

Il est inutile de faire la prude à ce sujet. La chose est passée dans nos mœurs. Il vaut bien mieux être de notre temps que de le contrebouter. C'est le meilleur moyen de le connaître, de le corriger et de faire servir ses caprices et ses défauts au bien et au bonheur de la société. Le torrent débordera et fera des ravages si vous l'embarassez dans son cours; tandis qu'il pourra répandre la fécondité et la richesse si vous savez diriger ses eaux dans l'intérieur des terres.

La législation de la prochaine session est attendue avec une profonde anxiété. Le pays a hâte de voir ses législateurs à l'ouvrage; on formule des vœux et des espérances. Quel sera le programme de la session? Le gouvernement améliorera-t-il

notre politique fiscale? Nos industries nationales recevront-elles la protection qui leur est nécessaire pour renaître, se développer et prendre racine dans le Canada? Aurons-nous enfin une "politique nationale" conforme à nos besoins et à nos aspirations? Voilà les questions à l'ordre du jour. Elles peuvent toutes se résumer à celle-ci: Le tarif actuel sera-t-il modifié de manière à protéger notre travail contre le travail étranger?

* *

Tanta molis erat!

La tâche est grande et bien difficile pour nos législateurs! La protection, telle que le pays l'entend et la demande, n'est rien autre chose que la prohibition absolue des produits étrangers que nous pouvons produire au pays. Le travail canadien veut se protéger contre le travail étranger, sans avoir égard au pays d'où il nous arrive. Nous voulons faire une législation commerciale conforme aux besoins du pays, et conclure des traités de commerce avec les pays étrangers. Voici la difficulté. Cela suppose un droit souverain, et nous ne sommes qu'une colonie. Une colonie ne peut faire de traité avec les nations étrangères, pour la raison qu'elle n'a pas le pouvoir de les faire respecter. Le pouvoir est la sanction du droit. Alors l'Angleterre nous accordera-t-elle l'indépendance commerciale, ou bien la mère-patrie se donnera-t-elle le trouble d'être gracieuse pour le Canada au point de surveiller elle-même nos intérêts commerciaux? Si elle refusait, que devrions-nous raisonnablement faire en face de son refus et des intérêts de notre pays? Ainsi, malgré toute la bonne volonté et les dispositions favorables dont nos gouvernants présents et futurs feront preuve, il leur faudra toujours compter avec bien des difficultés, pour en arriver au glorieux privilège d'une indépendance commerciale sous la protection du drapeau de l'Angleterre. Mais la chose est si naturelle et tellement dans les intérêts des deux pays, qu'elle devra nécessairement arriver avant longtemps. Nous sommes rendus à l'âge où il nous faut fixer notre destinée comme peuple. La Confédération a été un grand pas dans cette voie. Avec la constitution de 1867 et les aspirations légitimes qu'elle nous donne, le Canada ne peut pas demeurer plus longtemps un simple comptoir au profit des étrangers. Si les jours de l'exploitation devaient se prolonger, il ne nous serait d'aucune utilité de suigner le pays jusqu'au cœur, et de dépenser millions sur millions pour la construction de canaux, de chemins de fer et d'autres améliorations publiques dans des vues commerciales. Notre commerce local n'a pas encore besoin de toutes ces dépenses.

Le parlement impérial ne pourrait-il pas nous faire participer aux traités de commerce de l'Angleterre avec les autres nations?

On considère les possessions britanniques en Amérique comme faisant partie de l'Empire. Nous n'avons jamais fait d'objection à cette faveur. Et nos ancêtres se sont battus comme des braves et sont morts sur les champs de bataille pour conserver à l'empire tout le territoire canadien. Et dernièrement encore, le Canada a prouvé qu'il tenait à cet honneur, lorsqu'il a signé le traité de Washington, mettant fin à la fatigante question de l'Alabama.

Quand il arrive aux hommes d'état anglais de parler de la Puissance du Canada, il lui font l'honneur de l'appeler *le plus beau joyau de la couronne britannique*. Eh! bien, le Canada ne demande qu'une chose; la voici: le droit de développer ses richesses par lui-même et pour lui-même, sous la garde et la protection de cette belle couronne d'Angleterre, dont il veut être toujours *le plus beau des joyaux*. Si nous acceptons les inconvénients de former partie de l'Empire, pourquoi ne nous en donnerait-on pas les avantages? Nous ne voyons aucune utilité pour le Canada à être longtemps encore *le plus beau joyau de la couronne de Sa Majesté*, si ce titre ne nous procure autre chose que l'honneur de payer les dettes du gouver-

nement de Sa Majesté. Le fardeau de cet honneur nous fera succomber. *Altius tendimus*. Le Canada veut transplanter sur cette terre d'Amérique les fortes institutions de la mère-patrie, pour prouver au monde l'excellence et la force des vieilles institutions de l'Angleterre.

Nous aimons à citer ici des belles paroles de lord Dufferin sur l'avenir de ce pays. Le noble lord répond à une adresse qu'on lui a présentée à Woodstock, dans la province d'Ontario:

Je vous assure, dit-il, qu'il n'y a pas un sentiment qui me soit plus sympathique que celui qu'entretient le peuple canadien d'élever leur pays au rang d'une nationalité distincte, prospère et respectée!

I do not think the Canadian people would be loyal to the Empire unless they were also able to be equally loyal to their own country, to be proud of the fact that they are Canadians, to believe in the destinies which are in store for them, and to be able to look forward with confidence to the task which has been imposed upon them by Providence, and entrusted to them by the mother country of becoming a glorious adjunct of the British Empire, affording an example to the continent of America of what can be done under British institutions when they are supplemented by a spirit of noble and patriotic independence.

Tels étaient les vœux du noble lord, et telles sont aussi les espérances du Canada. La réalisation de ces vœux et de ces espérances fera la richesse du pays, la grandeur de l'Angleterre.

Nous attendons tout du courage et du patriotisme de notre parlement, et de la justice de la mère-patrie.

FABIEN VANASSE.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 6 février 1878.

Qu'il fait bon se promener quand le temps est clair et la rue libre de glaçons! S'il gèle encore un peu, c'est exprès pour que nos ladies, aux chignons tapageurs, puissent balayer impunément le trottoir avec leurs robes, et aussi, je pense, pour éloigner de nous le fléau qui désole l'Australie. Vous avez entendu parler de cette peste bleue qui s'avance vers les grands centres à raison de quatre milles par jour? J'espère que la fièvre jaune nous en préservera: celle-ci tuera celle-là; deux pestes n'ont jamais pu vivre en bonne intelligence.

C'est en devisant ainsi avec moi-même que j'arrivais, presque sans m'en apercevoir, sur le quai de la rivière de l'Est. En causant avec les matelots du port, j'ai appris—histoire étrange—qu'un terrible corsaire croisait dans l'Atlantique, et jetait le grappin sur tous les navires qu'il rencontrait et les brûlait après les avoir pillés.

Cette légende de nouvelle facture prenait d'autant plus de consistance que plusieurs navires, dont un steamer, ont disparu comme par enchantement de la surface de l'Océan depuis quelques semaines: les banquiers de Wall street en ont frémi, non pour leurs personnes, mais à cause de certaines de leurs valeurs qui ont baissé. Matelots et financiers, passagers et capitaines ont eu un instant le cauchemar: il leur semblait entendre s'élever des vagues profondes ces paroles mystérieuses rythmées par le vent du soir:

Voici le navire fantôme
Qui de loin paraît un atôme,
Mais dont la charpente de fer
Sort de l'enfer.

A son grand mât pend une loque
Presque aussi noire que sa coque:
Ce drapeau porte aussi, je crois,
Des os en croix.

Malheur au navire qu'il guette!
Le forban rit de la tempête,
Prend l'équipage et, sur le coup,
Lui tord le cou!

Le *Herald* d'aujourd'hui nous assure que ce pirate n'est pas aussi dangereux qu'on le pense, et que, même, il n'a jamais existé... que dans la cervelle de quelques matelots superstitieux. Mais les navires disparus, qui les a pris? *That is the question*.

Le *Herald*, dont je viens de parler, mérite en ce moment les compliments sin-

cières du public et des Français en particulier. Depuis quelques jours, ce journal extraordinaire dépense des sommes fabuleuses pour régaler ses lecteurs des derniers événements de Versailles; le 31 janvier, notamment, il contenait au moins deux mille lignes de dépêches du câble transatlantique. Il faut être le *Herald* pour se payer cette haute fantaisie; après ce tour de force, on peut le proclamer le roi des journaux américains.

Sa royauté compte actuellement près de cent mille lecteurs; et j'ai calculé qu'en mettant ses feuilles triples ou quadruples, l'une au bout de l'autre, dans la direction du Canada, on pourrait aller de New-York à Montréal à pied sans toucher terre.

Puisque je suis en train de faire de la statistique, je suis obligé de parler du *Sun*. Ce soleil qui ne luit pas pour tout le monde, ainsi qu'il devrait le faire pour être fidèle à son titre, brille encore en ce moment pour cent dix mille lecteurs démocrates; il se vend moins cher que le *Herald*; c'est pour cela, sans doute, qu'il est plus populaire.

Le *Daily News*, qui ne se vend qu'un sou, descend encore plus bas dans les couches sociales, comme dit Gambetta; quand le soir arrive, c'est une véritable avalanche; car les presses vomissent parfois jusqu'à cent cinquante mille numéros distribués par trois mille boys qui remplissent l'air de leurs cris. Le *Times* et la *Tribune* se partagent les lecteurs républicains: chacun d'eux accouche quotidiennement de trente et un mille exemplaires; c'est assez respectable par le temps qui court et le parti républicain qui dégringole.

Le *World*, malgré son titre ambitieux, ne peut arriver qu'au chiffre de seize mille; quelle misère!

Si je ne me trompe, voilà déjà quatre cent mille journaux pour une population de dix-huit cent mille âmes, et je n'ai parlé encore que de six publications.

Je passe naturellement sous silence les feuilles allemandes. Est-ce parce que cette langue—inventée exprès pour les chevaux—n'a jamais pu entrer dans ma cervelle? C'est possible. Cependant, je dois constater que la population germanique de cette ville s'élève au moins à trois cent mille âmes et que le *Staats Zeitung*—que je ne lis jamais—est son principal organe.

Jadis il existait—c'était le beau temps—un journal polonais. Depuis que son rédacteur en chef s'est brûlé la cervelle, on désespère de le voir renaître (le journal, pas le rédacteur).

Terminons cette étude par quelques chiffres plus éloquentes. On compte à New-York plus de cent publications de toutes sortes.

Les journaux hebdomadaires, surtout, jouent un grand rôle dans ce que j'appellerai la nourriture intellectuelle de la population.

Tout compte fait, il résulte clairement que chaque personne aurait droit—si la répartition était bien faite—au moins à un journal, à son lever, chaque jour.

J'avoue qu'on trouve dans les *Weeklies* beaucoup de romans déplorables qui nous éloignent par trop de la vie réelle. Il est dangereux de laisser de jeunes esprits se repaître d'idées aussi creuses, de fictions aussi extravagantes.

Mais entre deux maux il faut savoir distinguer le pire. Si, comme dit le Sage, la lecture est le meilleur des remèdes contre la débauche et l'ivrognerie, il faut lire le plus de journaux que l'on peut et s'endormir avec un bon livre comme oreiller afin de devenir vertueux. Il existe, je le sais, d'autres moyens pour nous éloigner du périel; je ne doute pas de leur efficacité; cependant, j'aimerais mieux que l'on pût moraliser l'homme en ornant son esprit et même en l'amusant. *Castigatridendo mores*.

Au moment où je croyais en avoir fini avec le journalisme, voilà que je m'aperçois d'un oubli incroyable. Le *Courrier des Etats-Unis* méritait mieux que cela; le chiffre de ses abonnés n'est, il est vrai, que de trois mille—je parle de l'édition quotidienne—

Mais aux journaux bien nés
La valeur n'attend pas le nombre d'abonnés.

Les lecteurs de *L'Opinion Publique* ne me pardonneraient pas si j'oubliais de leur parler du Père Pelletier, dont la mort a douloureusement ému le monde catholique de New-York. Ce vénérable prêtre est tombé au pied de l'autel en adressant une allocution paternelle à deux jeunes fiancés qu'il allait unir. Le jeune homme avait été son élève et était demeuré son ami. On dit que l'émotion qu'il ressentit alors fut si forte que son cœur en fut brisé: il ne put achever et tomba pour ne plus se relever. Un jour, ce saint homme disait au Père Shea, également de la Compagnie de Jésus, qu'il aimerait mourir au pied de l'autel; son vœu a été exaucé, et beaucoup voudraient mourir comme lui.

Le Père Pelletier, je n'ai pas besoin de vous l'apprendre, est un Canadien-français; toute sa famille est encore à Montréal. Aujourd'hui, l'église Saint-François-Xavier de New-York est en deuil; mais que sont les tristesses de ce monde lorsque l'âme du juste peut prendre son vol vers les hautes cimes de l'éternité!

Le rêve cache de ce cœur de prêtre,
C'était de mourir au pied de l'autel.
Pour ces hommes-là, mourir c'est renaître:
Ne le pleurez pas, il est immortel!

ANTHONY RALPH.

NOS GRAVURES

Logements à louer

Ils sont sortis de leur coque, ces charnants petits poussins qui déjà longuent le soleil et picotent à droite et à gauche. Mais, comme les mauvais locataires, ils laissent leur demeure en bien mauvais état. Qui voudra, sans réparations préalables, prendre la suite de leur bail? Nous craignons fort que sur l'écrêteau, mis pourtant en évidence, bien longtemps on ne lise: *Logements à louer*.

Saint Louis

La disposition de ce magnifique tableau est des plus simples. Vu de profil, Louis, revêtu du manteau d'azur fleur-de-lisé, est agenouillé devant une croix et une couronne d'épines déposées sur des draperies; ses bras sont croisés sur sa poitrine, ses longs cheveux retombent sur ses épaules; son noble profil à l'expression de la bonté dans la prière: il semble prier pour son peuple plutôt que pour lui-même. Au fond du tableau, dans les airs, trois anges le contemplant avec amour: l'un d'eux écarte une draperie qui laisse apercevoir le fond du ciel où apparaissent les célestes personnages. C'est l'une des œuvres les mieux conçues de Lebrun, la plus exempte de la déclamation qui glissait trop souvent dans ses belles pages.

Le duc Charles de Suède insultant le cadavre de son ennemi Fleming (1597)

(Tableau de M. Edelfelt)

Nous sommes aux temps terribles de la Réforme: le petit-fils de Gustave Vasa, Sigismund, réunissait les deux couronnes de Suède et de Pologne; mais son oncle Charles, qui devait plus tard devenir roi Charles IX, ne tarda pas à devenir l'adversaire de Sigismund, fils d'une Polonaise, et ardent partisan de la religion catholique que la Suède avait déjà abandonnée sous Gustave Vasa.

Le vieux baron Fleming, gouverneur de la Finlande, était un des plus dévoués alliés de Sigismund: après avoir combattu avec une indomptable énergie les partisans finlandais, qui s'étaient mis du côté du duc, il allait prendre l'offensive, quand la mort vint le surprendre et l'arrêter. Son cadavre fut transporté au château d'Abo où il fut placé dans la chapelle, en attendant que la paix rendit possible son enterrement dans le tombeau de famille.

La veuve de Fleming, Ebba, prit alors le commandement des troupes, et elle sut par une énergie égale à celle de son époux, mettre le château en état de supporter un siège. Son exemple soutint le courage des soldats, jusqu'au jour où le duc, roi



M. JULES GRÉVY,
NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PAUL FEVAL



SAINT LOUIS EN PRIÈRE



LOGEMENTS À LOUER

nu en Suède par les séances d'une diète qu'il avait convoquée, débarqua devant le château et en commença le siège. Ebba résista pendant plus d'un mois; mais elle fut enfin forcée de se rendre, car la démoralisation commençait à se répandre parmi les troupes; on dit même que la trahison ne fut point étrangère à cette reddition.

C'est ainsi que le duc Charles fut maître du château d'Abo. Il y fit son entrée le 30 septembre 1597. Mais craignant des guet-apens, il força Ebba de le recevoir au pont-levis et de l'accompagner partout. Il se fit d'abord conduire à la chapelle mortuaire. On avait répandu le bruit que Fleming vivait encore, et que le cercueil était rempli d'or et de choses précieuses. Le duc fit enlever le couvercle du cercueil, et put y contempler la dépouille mortelle de son ancien ennemi.

D'après une tradition populaire, le duc tira le cadavre par la barbe en s'écriant: "Si tu vivais encore, ta tête ne serait pas bien tranquille sur tes épaules." Ebba, la veuve, répondit: "Si mon seigneur et maître vivait encore, Votre Altesse se serait jamais entrée ici."

Tel est le sujet du dramatique tableau de M. Edelfelt, qui a figuré avec honneur au dernier Salon: la scène se passe dans un caveau aux murailles nues, sur lesquelles se détachent les physionomies accentuées des personnages; le mouvement de la veuve, qui, elle aussi, a trouvé sa vengeance, est d'une superbe fierté; l'ensemble de la composition est, d'ailleurs, d'une imposante sobriété, en même temps que d'une riche et harmonieuse coloration.

M. Grévy

Grévy (François-Paul-Jules), est né en 1813. Il fit son droit à Paris, prit part aux journées de juillet 1830, et fut au nombre des combattants qui s'emparèrent de la caserne de Babylone. Reçu avocat, il se fit bientôt, au barreau de Paris, une place importante parmi les défenseurs ordinaires du parti radical. Nommé, en 1848, commissaire du gouvernement provisoire dans son département, il montra, dans l'exercice de ses fonctions difficiles, beaucoup de modération et de prudence, évita avec soin de se compromettre dans les querelles des partis, et se concilia la presque unanimité des suffrages: 65,150 voix l'envoyèrent à l'Assemblée constituante, le premier sur les huit représentants du Jura.

Membre du comité de la justice et vice-président de l'Assemblée, M. Grévy monta souvent à la tribune, et se distingua parmi les orateurs les plus nets et les plus habiles du parti démocratique. Tout en conservant une position indépendante, assez loin des socialistes et tout près de la Montagne, il vota ordinairement avec l'extrême gauche. Il a surtout attaché son nom à un amendement radical sur la question de la présidence: il proposait de rédiger ainsi les articles 41, 43 et 45 de la Constitution: "Art. 41. L'Assemblée nationale délègue le pouvoir exécutif à un citoyen qui reçoit le titre de *Président du conseil des ministres*.—Art. 43. Le président du conseil des ministres est nommé par l'Assemblée nationale au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.—Art. 45. Le Président du conseil est élu pour un temps illimité. Il est toujours révoquant." Dans la séance du 7 octobre 1848, cet amendement fut repoussé par 643 voix contre 158.

Après l'élection du 10 décembre, M. Grévy combattit le gouvernement de Louis Napoléon et se prononça contre l'expédition de Rome. Réélu à l'Assemblée législative, il resta fidèle à la cause démocratique. Il protesta contre la loi du 31 mai, et s'opposa à la révision de la Constitution. Après le coup-d'état du 10 décembre, M. Grévy se renferma dans l'exercice de sa profession d'avocat.

Il venait de rentrer avec éclat dans la vie politique. Candidat de l'opposition démocratique dans une élection partielle de la 2^{ème} circonscription du Jura, il fut élu député par 22,428 sur 32,718 votants. C'était la première fois, depuis 1852, que l'administration était aussi complètement battue dans les campagnes. Ce succès

parut si décisif qu'on n'opposa point de candidat officiel à M. Grévy, l'année suivante, aux élections générales du 24 mai.

Paul Féval

Certain personnage, s'il en faut croire la légende, demandait seulement deux lignes d'un homme pour le faire pendre. Combien de fois faudrait-il pendre M. Féval si chaque double ligne sortie de sa plume devait lui valoir un pareil sort? Qui fut, en effet, plus fécond, qui sut accomplir plus de tours de force et porter plus haut l'apogée de la production littéraire? D'après le vers de Grasset, tout aussi vrai certainement que l'histoire, César

Dictait à quatre en style différent.

Paul Féval sut faire plus, et sans sourcilier, sans se creuser la tête, sans se torturer aucunement, on le vit une belle année—de 1858 à 1859, si je ne me trompe—conduire de front quatre grands romans dans quatre grands journaux de Paris: *Mme Gil Blas*, ou *Mémoires d'une femme de notre temps*, dans la *Presse*; le *Bossu*, dans le *Siècle*; les *Errants de nuit*, dans le *Poys*, et les *Compagnons du Silence*, dans le *Journal pour tous*.

Dans ces deux mêmes années réunies de 1858 et 1859, on publiait ou réimprimait également de lui, chez divers éditeurs et dans divers formats, quatre-vingt-sept volumes, ni plus ni moins.

Et si l'on comptait tout ce qu'il avait publié avant ces années fameuses, tout ce qu'il a publié depuis, tout ce qu'il publie encore, tout ce qu'il écrit chaque jour, à chaque heure, à chaque minute...

Que de potences, bon Dieu! que de potences!

Heureusement, en aucun temps, et moins encore aujourd'hui, les œuvres de ce fécond romancier ne furent de celles qui méritent la hant. Il vécut et produisit à une époque où vivaient et produisaient les Frédéric Soulié, les Bizac, les Georges Sand, les Eugène Sue, ces idoles du public; en un temps où le paradoxe, les idées subversives, l'impudeur, l'immoralité, semblaient les premiers éléments d'un succès universel. Ouvrez ses livres, depuis le premier jusqu'au dernier, vous y trouverez pourtant le respect de Dieu et des choses divines, le respect de la vérité, le respect des lois qui régissent l'homme, le respect de l'homme lui-même, et surtout—ce qui lui fait une place d'honneur entre tous ses rivaux de popularité—le respect de la femme.

Mais vous avez ouvert ses livres; faites plus: tournez et retournez chaque feuillet; fouillez, fouillez encore; que pas une ligne, pas un mot n'échappe à votre investigation. Avez-vous trouvé trace d'un seul adultère, d'un seul concubinage, d'une seule liaison inavouable, d'une seule épouse se posant en femme incomprise et jetant son bonnet par-dessus les moulins? Avez-vous surpris autre chose que des amours chastes, ou de chastes paroles lorsqu'il est contraint, par ses fictions, d'analyser les passions violentes, ce qui est l'exception rare? Est-ce dans des crimes honteux, ou dans des suicides, que vont se parfaire ses dénouements, et le mariage, le mariage traditionnel, n'est-il pas, au contraire, comme au bon temps de nos ancêtres, l'invariable couronnement de toutes ses intrigues?

Pourquoi donc le pendrions-nous, ce brave homme?

Il est vrai qu'il s'est converti, qu'il s'est fait cléricale, et, par le temps qui court, tel crime est bien près de mériter pendaison.

Mais a-t-il donc eu tant de chemin à faire pour se convertir? Avait-il renié son Dieu, vendu son âme, souillé, comme tant d'autres de ses rivaux, tout ce qu'il avait touché, perdu par ses écrits des milliers de créatures? Non, non, mille fois non, vous venez d'en acquiescer la preuve.

Peut-être, dans ce tourbillon du monde qui étourdit et fascine, dans cette fougue de production dont les besoins de la vie lui avaient fait une loi, s'était-il figuré, comme tant d'autres, que le temps lui manquait pour vaquer à l'adoration. L'âme a trahi vite avec des illusions si funes-

tes; l'amour n'a plus que des soupirs lointains, que des aspirations éphémères qui vont s'espaçant chaque jour davantage; la léthargie vient... la mort peut être au bout!...

Mais quand un cœur est capable de s'ouvrir encore aux choses divines, la miséricorde le laisse-t-elle en si périlleuse voie! Celui qui, pauvre et rebuté au début de sa carrière, s'était un jour enfoncé dans sa mansarde, l'âme brisée, mourant d'inanition, et qu'on avait trouvé gisant, inanimé, avec *l'Imitation de Jésus-Christ* dans les mains, celui-là ne pouvait manquer, aux premières déceptions de sa vie, aux premières infidélités de la fortune, de reprendre la suprême consolation.

Paul Féval catholique pratiquant, Paul Féval cléricale, si vous le voulez, est donc beaucoup moins un homme nouveau qu'un homme qui s'est retrouvé; un homme qui a appris, qu'un homme qui s'est souvenu. Ce qu'il est, il le fut toujours; seulement, il sommeillait, il s'est réveillé.

CLUB NATIONAL DE ST. HYACINTHE

Comme on le sait, ce club a entrepris de doter cette jolie et patriotique cité d'une bibliothèque publique; c'est une œuvre difficile dans les temps durs que nous traversons, et cependant nous commençons à croire au succès. Nos amis ont déjà au-delà de 1,500 volumes et fournissent au-delà de 30 journaux, dont 15 quotidiens. Tous les jours la bibliothèque s'enrichit de nouveaux ouvrages, achetés par le club, ou donnés par des amis de l'institution.

Pour obtenir d'aussi bons résultats, nos amis ont été obligés d'inventer trois expédients, et un de ceux qui leur ont réussi le mieux a été de donner cinq lectures publiques, dans le cours de l'hiver, et de les confier à nos meilleurs orateurs. Dimanche dernier avait lieu la troisième de ces lectures, et c'était M. L.-O. David qui la donnait. Les citoyens de Saint-Hyacinthe avaient déjà entendu M. Louis-Honoré Fréchette parler de Washington, l'hon. Wilfrid Laurier traiter de l'éducation; dimanche, M. David parla des orateurs canadiens.

Il remonta jusqu'à 1792; nous fit un tableau vrai de la situation politique de cette époque; nous montra Papineau, père, et Bédard se faisant les défenseurs éloquentes et héroïques de notre nationalité et préparant les voies au grand tribun populaire, Louis Joseph Papineau. Toute la galerie de nos grands hommes passa sous les yeux de l'auditoire d'élite qui s'était réuni pour entendre M. David: Vallières, Lafontaine, Morin, Drummond, Pepin, Lorange, Laberge, Chauveau, Sicotte, Dorion (les trois frères), tous appurent tour à tour sur la scène, pour rendre hommage à la patrie et recevoir l'éloge qu'ils méritaient.

M. David a eu un bon succès; nous en sommes heureux pour lui et pour l'institution qu'il est allé aider de ses talents. Son travail était une critique historique et consciencieuse de ces grands jours d'autrefois, dans lesquels nos orateurs grandissaient avec l'époque qui les produisait.—*National*.

CHOSÉS ET AUTRES

M. Joseph Perrault a été nommé chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement français.

On dit que c'est M. Tassé, député d'Ottawa, qui secondera l'adresse en réponse au discours du trône.

Le gouvernement fédéral a, dit-on, l'intention de rappeler de l'Europe tous les agents d'immigration. M. de Cazes est, dans tous les cas, rappelé, car il arrive au Canada dans quelques jours.

L'hon. M. Girard est venu du Manitoba à Ottawa en quatre jours. Quand on considère le poids de M. Girard, on ne peut s'empêcher de féliciter le populaire sénateur sur la rapidité de ce trajet.

Le *National* est d'opinion qu'on ne devrait pas violer l'entente et la coutume qui veulent que le maire de Montréal soit choisi alternativement parmi les Anglais, les Canadiens-français et les Irlandais.

Le chemin de fer du Nord, de Québec à Montréal et Ottawa, est un fait accompli; la circulation des convois est établie depuis lundi. Le voyageur se rend de Québec à Ottawa en six heures de moins que par le Grand-Tronc. Il partira de Québec à 8 ou 9 heures, prendra les chars du chemin de Colonisation à la jonction de

Saint-Martin, et arrivera à Ottawa le soir à 11 heures.

Les Irlandais insistent pour qu'un de leurs compatriotes, M. Costigan, du Nouveau-Brunswick, soit nommé Orateur de la Chambre des Communes. Les Canadiens-français demandent que ce soit M. Blanchet, et les dernières dépêchent annoncent qu'il sera élu.

Le nombre des grèves s'est élevé cette année, en Angleterre, à 177, contre 181 en 1877.

Dans les autres pays on n'a compté qu'un total de 40 grèves, dont 21 en France, 11 aux Etats-Unis, 5 en Australie, 2 au Canada et 1 dans l'Inde anglaise.

Monsieur Loyson (l'ex-père Hyacinthe) ayant écrit à l'archevêque de Paris qu'il avait l'intention d'établir une église réformée à Paris, a reçu la lettre suivante:

Monsieur,—J'ai reçu votre lettre. Cet écrit dénote évidemment que vous êtes atteint d'aliénation mentale. C'est le juste châtement de vos erreurs.

(Signé) GUIBERT.

Demande sera faite à la prochaine session du parlement local pour l'incorporation d'une compagnie devant construire un embranchement de chemin de fer de puis la paroisse du Sault-au-Récollet jusqu'à un certain point de la voie ferrée du Grand-Tronc. Cet embranchement est destiné à relier le chemin de fer de Q. M. O. & O. au Grand-Tronc.

L'Europe, le monde entier on pourrait dire, est dans la crainte de la peste qui vient de pénétrer en Russie et a déjà fait des ravages considérables. Le gouvernement russe prend les mesures les plus sévères pour empêcher le fléau de se propager. On brûle les villes et les villages où il a passé, et on empêche, au moyen d'un cordon de troupes, toute communication avec les endroits où la peste sévit.

Comme nous l'avons dit plusieurs fois, les conservateurs s'attendent qu'une motion de censure sera proposée dès les premiers jours de la session contre le lieutenant-gouverneur Letellier; qu'il sera, après cette motion, destitué par le gouverneur général en conseil, qui soumettra dans les huit jours à la Chambre les raisons de cette démission. La Chambre sera alors appelée à se prononcer sur cette destitution. Les conservateurs étant en grande majorité dans la Chambre, il s'ensuivrait que la destitution serait approuvée et votée. On peut s'attendre à une recrudescence des passions politiques pendant plusieurs années.

Le chef du nouveau ministère français est M. Waddington, ex-ministre des affaires étrangères, et les nouveaux membres sont: MM. LeRoyer, de Marcère, Ferry et l'amiral Jauroguiberry.

Le comte de Mun et le marquis de Larochejaquelin, dont les élections avaient été invalidées, ont été battus par des républicains; M. Paul de Cassagnac a été réélu.

Trois des membres du nouveau gouvernement sont avocats, cinq protestants.

Les deux Chambres siègent; on peut s'attendre à des débats orageux; il est vrai que ce ne sera pas nouveau.

M. Octave Crémazie, l'auteur du *Drapeau de Carillon*, le poète aimé, dont le souffle poétique a remué si profondément nos âmes, est mort la semaine dernière en France. On se rappelle le sentiment universel de douleur qui frappa notre population, quand on apprit que Crémazie avait pour trouver de l'argent, commis une faute qui l'obligeait de quitter le pays. Quel deuil pour les lettres canadiennes, pour le Canada français dont il était considéré comme une des gloires nationales!

Il était, lors de sa mort, au Havre, dans l'emploi de la maison Bossange & Cie, dont les égards et la bonté pour notre poète malheureux méritent notre reconnaissance.

Il portait, dit M. Fabre, le nom de Fontaine et nous avons reproduit ici même, il y a deux

ans, quelques vers de lui à l'occasion d'un anniversaire. Lorsque nous l'avons entrevu à Paris, dans le printemps de 1877, il paraissait jouir d'une bonne santé; mais, sous ce calme apparent, il cachait un chagrin mortel qui le minait sourdement et qui l'a conduit prématurément au tombeau.

Cette mort réveillera à Québec, où M. Crémazie avait laissé tant d'admirateurs de son talent, de vives sympathies. Il est impossible de songer sans tristesse à cette carrière brisée et de ne pas déplorer qu'une lyre qui promettait tant de beaux accords ait cessé sitôt de se faire entendre. Quelques-uns de ses chants du moins vivront toujours dans la mémoire du peuple canadien.

M. Crémazie n'avait pas encore 50 ans; il est mort des suites d'une inflammation d'intestins. Nous publierons son portrait la semaine prochaine.

La Cour Suprême a rendu, il y a quelques jours, une décision extraordinaire qui fait sensation. Les gouvernements provinciaux et même le gouvernement fédéral n'auraient pas le droit de créer des Conseils de la reine. Il suit de là que les titres de tous ceux qui ont été faits Conseillers de la reine ne valent rien et qu'il n'y a de véritables Conseils de la reine au Canada que ceux qui ont été créés tels par le gouvernement impérial, s'il y en a.

Ce n'est pas tout. Le juge Strong est d'avis que les législatures provinciales de Québec et d'Ontario n'ont pas le droit de se servir du nom de la reine en tête de leurs actes pas plus qu'un conseil de comté. Il prétend que c'est une usurpation de leur part. Il faudrait que ce droit leur fût conféré par la reine en termes exprès et précis.

L'organisation provinciale fondée en 1867 est menacée par la base, dit l'Événement. Après avoir mentionné les conséquences qui pourraient résulter de cette décision, M. Fabre ajoute :

Les législatures provinciales désavouées, dix ans de législation anéantis, le lieutenant-gouverneur menacé de décapitation, les Conseils de la reine en manches de chemise, les juges de paix entassés dans la fosse commune, le chemin de fer du nord amputé.

LE SOCIALISTE ALLEMAND, FERDINAND LASSALLE

SES AMOURS ET SA MORT

Pour nos lecteurs, et surtout pour nos lectrices qui ont l'inappréciable bonheur de ne pas s'occuper de politique, nous croyons nécessaire d'expliquer en deux mots ce qu'était Ferdinand Lassalle, autour duquel le discours de M. de Bismark, l'été dernier, a fait tant de bruit.

Lassalle était quelque chose comme le Proudhon de l'Allemagne; mais au lieu de l'être brutal et grossier qu'était le socialiste français, Lassalle avait une nature fine, artistique, délicate; c'était une sorte de philanthrope dilettante.

Il serait certainement arrivé aux plus hautes destinées dans son pays, si sa carrière n'avait été interrompue, subitement, à trente-neuf ans, par une aventure amoureuse, que nous allons reproduire dans ses parties les plus essentielles.

Il y a peu de romans qui soient aussi curieux à lire que cette histoire vraie. Ajoutons que la triste héroïne de ce récit, Mlle Hélène, vit encore. Elle est descendue au rang de cabotine et parcourait naguère les théâtres les plus infimes de l'Allemagne.

Voici, maintenant, le texte exact de l'oraison funèbre de Lassalle, telle qu'elle a été prononcée par M. de Bismark, en plein parlement. Le morceau est extrêmement réussi, au point de vue purement littéraire, comme on va en juger :

« Ce que Lassalle possédait, ce qui me charmait extraordinairement, moi, comme particulier, c'est qu'il était un des hommes les plus intelligents et les plus aimables que j'ai jamais connus, un homme ambitieux dans le grand style, mais pas du tout républicain. Ses idées étaient profondément patriotiques, nationales; l'idéal qu'il poursuivait était l'empire allemand, et il y avait là un certain point de contact entre lui et moi. Lassalle était ambitieux dans le grand style; il ne savait pas au juste si l'empire allemand devait se faire avec la dynastie des Hohenzollern ou avec la dynastie Lassalle; mais il était monarchiste jusqu'à la moëlle. Il aurait lancé un *quos ego* à ces misérables épigones qui font parade de lui; il les aurait replongés avec mépris dans leur néant; il les aurait mis hors d'état de se servir de son nom.

Lassalle était un homme intelligent et très-spirituel, dont la conversation était très-instructive; nos conversations ont duré des heures, et j'ai toujours regretté de les voir finir. Il est inexact, comme on l'a prétendu, que je me sois brouillé avec lui. La nature de nos relations personnelles était celle-ci : je voyais en lui un homme d'esprit avec lequel il était agréable d'être en rapports, et, de son côté, il avait l'idée que j'étais un auditeur intelligent et bien disposé. Il n'était nulle-

ment entre nous question de négociations, parce qu'il n'y avait que peu de place pour elles dans nos discours. Il portait seul le poids de la conversation, mais d'une manière agréable, aimable, et chacune des personnes qui l'ont connu me donnera raison sur ce point. Ce n'était pas un homme avec lequel on pût conclure une convention sur le 'donnant, donnant.' Je regrette que sa situation politique et la mienne ne m'aient pas permis de le fréquenter beaucoup, et je serais heureux de rencontrer un homme de son talent et de son esprit.

Il n'est pas facile de bien fixer le caractère de Lassalle. Charmant et intéressant dans la vie privée, savant d'une érudition surprenante, il jouait, dans les dernières années de sa vie, comme agitateur des masses ouvrières, un rôle peu sympathique. Il a été l'initiateur du mouvement parmi les ouvriers allemands. C'est lui qui leur a prêché l'évangile "de l'exploitation de l'homme par l'homme," qui leur a fait croire que "les riches sont des fainéants qui s'engraissent du labeur du pauvre."

Était-il vraiment content au beau milieu de ses triomphes tapageurs? Je ne le crois pas. Je me rappelle sa figure désolée lorsqu'il fut obligé, un jour, de serrer la main d'un vieil ouvrier, chef d'une députation. Il regarda avec méfiance cette main loyale et malpropre qui se tendait vers lui. Enfin, après un moment d'hésitation, il la prit et la lâcha de suite; puis, enfouissant la main dans la poche de sa redingote, où probablement se trouvait son mouchoir, et, se tournant vers moi, il me dit à voix basse : "On ne se fait pas d'idée comme ces braves gens savent transpirer."

Le contact avec le peuple n'avait point modifié ses manières éminemment aristocratiques ni sa façon de vivre en homme du monde. Il soignait sa toilette, il était gourmet, et qui l'aurait vu découper une poularde du Mans ou vider une bouteille du meilleur crû, aurait eu bien de la peine à reconnaître le féroce démagogue dans ce vaillant disciple de Brillat-Savarin.

Enfin, ses plaisanteries hébertistes lui avaient causé peu à peu de bien sérieux désagréments. Il fut amené devant les juges, il fut condamné à plusieurs années de prison, et, pour se préparer à cette solitude forcée, il se rendit au mois de mai 1864 en Suisse.

C'est à cette époque-là, et à Rigi-Kaltbad, que j'ai fait sa connaissance.

Lassalle était âgé alors de trente-neuf ans; il avait l'air bien plus jeune. A la taille élancée et vigoureuse à la fois, aux mouvements énergiques et gracieux, Lassalle était vraiment un bien beau garçon. Son front haut et bien développé par le travail de la pensée, et ses yeux bleuâtres d'une vivacité extraordinaire, dénonçaient de prime abord l'homme remarquable. Il portait de petites moustaches. Ses cheveux, très-frisés, d'un blond foncé, étaient coupés court.

Un beau matin il rencontra la seule personne qu'il n'aurait pas dû rencontrer : Mlle Hélène de Donniges.

C'était la fille du ministre bavarois à Genève. Elle était alors—il y a quinze ans de cela—dans toute l'insolence de sa beauté éblouissante. Grande et d'une taille admirable, avec de toutes petites mains fines et dodues, avec des pieds cambrés plus petits encore, Mlle Hélène, à la chevelure du blond doré le plus hardi, mise avec soin dans ce beau désordre que Boileau vante comme étant "souvent un effet de l'art," au sourire malicieux et séducteur, à l'esprit spontané et toujours à propos, avait fait la rage de toutes les bonnes Berlinoises. Les dames chastes et boutonnières n'aimaient guère cette bacchante; les jeunes gens l'aimaient un peu trop.

En ceci, Lassalle avait fait comme les autres. Il lui avait fait bravement la cour aux bals; il lui avait dit des choses gracieuses, elle en avait ri, et puis il n'y avait plus pensé.

Au moment où il y pensait le moins, il devait la revoir. Mlle Hélène avait fait avec quelques amis américains une excursion à cheval, le 25 juillet, à Rigi-Kaltbad. La superbe amazone lui parut ce jour-là plus belle que jamais. Les d'être

l'idole des gens au linge douteux, il fut pris par l'ambition de se faire adorer de cette étrange fille. Il alla droit à son but. Tout en se promenant avec elle, il lui dit résolument : "Voulez-vous être ma femme? Je vous aime. Répondez-moi franchement et raisonnablement : oui !—et je me charge du reste."

Il lui baisa sa blanche main et ne dit plus mot.

Le lendemain, il reçut de Mlle Hélène une longue lettre de laquelle j'extrais les lignes suivantes :

" Ami Satan !

" C'est fait. Je veux et vais être votre femme. Maintenant que vous avez mon oui—chargez-vous du reste. Mais j'ai encore quelques petites conditions à faire, et les voilà : Je veux—vous l'entendez, bel ami Satan, l'enfant dit : *Je veux!*—je veux que vous fassiez tous les efforts pour arriver au but d'une manière honnête et raisonnable. Vous viendrez nous voir, vous tâcherez de vous faire aimer des autres autant que vous avez réussi à le faire auprès de... Si vous ne réussissez pas, s'ils restent impitoyables malgré tout ce que nous aurons fait—oh ! bien, alors tant pis ! nous avons l'Égypte.— En outre, je veux et ordonne que l'affaire s'arrange au plus vite possible. Je ne veux pas laisser jaser le monde d'une chose qui ne le regarde pas. Quand ce sera fait, le monde pourra dire ce qu'il voudra. Alors j'aurai en vous, Ferdinand, mon abri, mon appui—et je me moque pas mal du reste. Il me reste à moi la tâche la plus lourde; de main froide, je dois briser un cœur fidèle qui m'aime vraiment; je dois détruire, par égoïsme extrême, un beau rêve de jeunesse, qui, réalisé, aurait fait le bonheur d'un brave et honnête garçon. C'est terrible, mais il le faut, et je serai méchante pour vous.

" H. D.

" Wabern, 26 juillet."

L'honnête garçon dont il fallait briser le cœur était M. Janko de Rakowitz, jeune Valaque d'une famille princière. Ce noble adolescent venait de quitter les bancs de l'école; il avait à peine l'âge de Mlle Hélène. Comme beaucoup d'autres, il s'était épris de l'originalité, de l'esprit, du rire et des cheveux rouges de la séduisante sirène. Il avait de la fortune; le titre de princesse—valaque, il est vrai, mais on n'y regarde pas de si près—ne déplaisait point à Mlle de Donniges. Il lui avait parlé d'amour, elle l'avait écouté avec intérêt.—Enfin, les fiançailles étaient à peu près arrêtées quand "l'ami Satan" vint déranger le bel ordre qui allait s'établir.

Hélène avait donc résolu de planter là le jeune boyard et de ne vivre que pour Lassalle. La correspondance démontre nettement comment sa fantaisie, chauffée par l'absence et l'éloignement, devient de plus en plus ardente. Elle appelle Lassalle son "aigle romain impérial et magnanime," tout comme dona Sol nomme Hernani son "lion superbe et généreux."

En attendant, Hélène était retournée à Genève ou habitaient ses parents, et elle leur avait déclaré qu'elle aimait Lassalle et qu'elle serait sa femme. Le diplomate bavarois avait répondu à sa fille extravagante qu'il ne partageait pas ses opinions, et qu'il ne fallait plus penser à cet égarement puénil. Un homme comme Lassalle, juif, socialiste, viveur, démagogue, n'était point digne d'entrer dans la famille des Donniges.

Lassalle fut mis en demeure de ne plus penser à la jeune fille qu'il aimait et dont il se croyait aimé. Malheureusement, il commit quelques imprudences qui lui aliénèrent le cœur de Mlle Donniges.

Après des péripéties nombreuses et des tentatives répétées pour regagner le bien à jamais perdu, Lassalle eut une entrevue suprême avec son idole, qui le repoussa de la manière la plus impertinente.

La vie ne valait plus rien désormais pour lui. Il écrivit, sur celle qu'il avait tant adorée, une lettre méprisante. Une rencontre devint nécessaire entre Lassalle et M. de Rakowitz.

Voici de quelle façon tragique se dénoua ce drame :

Le duel eut lieu le 28 août, à sept heures du matin, à Carouge, près Genève. Les

témoins de Lassalle étaient le colonel Rustow et le général hongrois Bethlen.

Le premier coup fut tiré par Rakowitz; Lassalle riposta immédiatement.

—Y a-t-il quelqu'un de blessé? demanda le colonel Rustow.

—J'ai une balle dans le ventre, dit Lassalle.

Il fut couché sur une couverture et pansé. On le transporta en voiture à l'hôtel où il était descendu et où demeurait aussi la comtesse de Hatzfeldt, son amie, à laquelle il avait caché le duel. En descendant de la voiture, il crut voir à la fenêtre la figure de la comtesse. Pour ne pas l'effrayer, il marcha d'un pas ferme et gravit les marches des deux escaliers en refusant énergiquement de se faire porter.

On a prétendu que, par les efforts que Lassalle avait faits pour monter les escaliers, la balle s'était baissée, et qu'il devait la mort au sentiment délicat de cacher sa blessure devant sa vieille compagne et amie.

Il ouvrit la porte de sa chambre et tomba évanoui sur le seuil. On fit venir les premiers médecins. C'était en vain. La blessure était mortelle. Les douleurs causées par elle étaient effroyables. Il déchira de ses dents les oreillers; il frappa contre le mur de son poing avec une telle violence, que des lambeaux de chair se détachèrent des os et de sa main. On lui donnait de l'opium et toujours de l'opium pour le faire dormir. Il hurla, puis il s'évanouit et ne dit plus rien. Tout d'un coup il se lève et crie d'une voix tonnante : "A boire! à boire!" et il retombe évanoui sur son lit. Trois jours se passent ainsi. Il ne dit plus un mot, mais les expressions de sa physionomie démontrent clairement les souffrances surhumaines qu'il subit; des tressaillements convulsifs secouent ces pauvres débris d'homme.

Le dernier jour du mois d'août (1864) arrive. Lassalle expire.

HELVÉTIUS.

LES FEMMES

Pour qu'une femme soit estimable, elle doit avoir un caractère vrai, point de caprices dans l'humeur, point de faiblesses dans l'esprit, la vertu élevée et pure.

* *

La mauvaise éducation des femmes donne aux mœurs de leur sexe, en général, une ressemblance, une uniformité qui ne permettent point aux caractères de développer leur diversité. Connaissez-en quelques-unes dans une ville, et, à très-peu de chose près, vous les connaîtrez toutes.

* *

Les femmes, susceptibles de toutes les impressions, ne sont que ce que nous voulons qu'elles soient : capables des plus grandes vertus et des plus grands vices, elles s'y portent également avec la même fureur, et c'est toujours l'esprit du siècle, le ton de la société où elles vivent, et l'opinion du moment qui les déterminent à faire le plus grand sacrifice.

* *

Si l'on peut dire que la vraie politesse s'acquiert dans le commerce des femmes, on peut également alléguer que nous ne devenons polis qu'en fréquentant ceux pour qui nous avons de la déférence et de l'estime, ou qui, par leur supériorité, contiennent notre amour-propre et répriment notre orgueil. La plus grande partie des femmes, par leur conduite et leur peu de mérite, ne dispensent-elles pas les hommes de cette estime et de cette déférence? Leurs manières de converser, de vivre, leurs aventures ridicules ou avilissantes, qu'elles croient inconscientes parce qu'on ne leur en parle pas, leurs petites haines, leurs grandes tracasseries, n'en est-ce pas assez pour nous apprendre quelle espèce de sentiment peuvent inspirer ces êtres frivoles, très-souvent subjugués par des êtres encore plus méprisables?

* *

Il y a des femmes qui sont accusées de pleurer quand elles veulent; on ne doit point être surpris de leur talent. Une imagination vive, sensible et tendre peut se fixer à quelque objet, à quelque souvenir douloureux, et se le représenter avec des couleurs si dominantes qu'elles lui arrachent des larmes. Les femmes qui les imitent dans l'intérieur de leurs maisons joignent à ce talent la petite fraude de paraître pleurer pour leur mari. Leurs larmes sont vraies; mais l'objet en est faux.

* *

Les vrais philosophes aiment les beaux ouvrages de la nature, les femmes aimables sur toutes choses : c'est donc à tort qu'on traite de philosophe communément celui qui fuit le beau sexe.

(A suivre.)



LA CHASSE A L'OURS.—D'APRES UN TABLEAU DE MAURAND



COMBAT ENTRE UN ORIGNAL ET UNE TROUPE DE LOUPS AFFAMÉS

A CRÉMAZIE

Sous un ciel étranger, bien loin de la patrie,
La mort a répandu son voile sur tes yeux.
Tu viens de rendre à Dieu ton âme et ton génie,
Où s'inspirait ta lyre aux chants harmonieux.

Dors dans le froid tombeau que la haine et l'envie
T'ont creusé loin du sol où dorment tes aïeux,
Jusqu'au jour plein de joie où ta cendre bénie
Reviendra pour jamais reposer sous nos cieux.

Et quand sonnera l'heure où le Juge sévère
Appellera vers lui les peuples de la terre
Pour leur faire subir l'inexorable loi,

Poète, prends ton luth aux chants doux et su-
blimes,
Tu charmeras le cœur du maître des âmes,
Et les portes du ciel s'ouvriront devant toi.

ARTHUR GLOBENSKY.

LA
BANDE ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

XXXVIII

—Elle est folle !” grommela Taupier.
La tournure que prenait l'aventure était en effet assez bizarre pour justifier l'étonnement du bossu.

Après la scène du canal, quand il s'était décidé à accepter les propositions de Mouchabeuf, le misérable prévoyait de graves difficultés d'exécution.

Régine n'avait d'abord opposé aucune résistance, et sur le quai, à deux doigts de la mort, elle n'avait pas même poussé un soupir.

Jusqu'à Taupier se rendait très-bien compte des motifs de cette attitude passive.

La défense était inutile—une femme ne peut pas lutter contre quatre hommes—le secours impossible—à pareille heure et dans un quartier désert, il ne passait personne.

De plus, les antécédents de la jeune fille témoignaient de la virilité de son caractère.

Il n'était donc pas surprenant qu'elle eût pris héroïquement son parti de mourir.

Mais, si résignée qu'on supposât la victime, il était peu probable que, dans le long trajet de la Vilette à Rueil, elle s'abstint de profiter des chances de salut qui viendraient à s'offrir.

Il y avait l'enceinte à franchir, une route fréquentée à suivre, le pont de Neuilly à passer devant les plantons chargés de réclamer les permis de circulation.

Régine pouvait sinon crier, du moins se débattre et se faire remarquer par des gestes désespérés, et le bossu s'y attendait bien.

Dans le transbordement qui s'était effectué chez le logeur des Termes, il avait pris toutes ses précautions.

La jeune fille, placée dans le fond de la cariole et surveillée de près, se trouvait dans l'impossibilité de se montrer aux passants, et, au cas où les gendarmes auraient visité l'intérieur, Taupier comptait, pour abrégier l'inspection, sur la notoriété dont Mouchabeuf jouissait en ces parages.

Afin d'éviter des explications embarrassantes, il avait renvoyé à J.-B. Frapillon son fiacre, véhicule inusité aux avant-postes, son cocher et son agent en second, gens de mauvaise mine et inconnus des naturels du pays de Rueil.

Mais, à sa grande surprise, ces soins méticuleux se trouvèrent superflus.

Régine, délivrée de son bâillon qu'on ne pouvait pas lui laisser sans s'exposer à provoquer les questions du logeur, non-seulement n'avait pas cherché à attendre ce personnage par des gestes ou des pleurs, mais elle s'était tenue tranquillement dans un coin pendant qu'on attelait la voiture, comme pour éviter de se montrer.

Sur la route, son attitude avait été la même. Immobilité et droiture au fond de la tapissière, elle n'avait pas cherché une seule fois à soulever la bâche pour regarder au dehors, et, pendant la visite obligée au pont de Neuilly, elle s'était effacée derrière Taupier.

Un peu plus loin, en sortant de Courbevoie, le voyage fut interrompu par l'encombrement qui s'était produit à la suite du combat de la veille.

Il fallut attendre une partie de la journée que les voitures d'ambulance et les fourgons du train eussent défilé.

Régine ne bougea pas, et cependant l'occasion était belle pour attirer l'attention des soldats.

Enfin, quand on approcha de Rueil, Taupier crut même remarquer que le visage de sa prisonnière s'éclairait et que ses yeux brillaient.

C'était à croire qu'elle se réjouissait d'être enlevée.

Le bossu ne s'arrêta cependant pas à cette idée par trop invraisemblable.

Il inclinait plutôt à penser que la frayeur avait troublé l'esprit de sa victime, et, s'il eut encore un instant d'inquiétude en apercevant Podensac, il ne douta plus que Régine fût devenue folle, quand il la vit regarder dans la main du commandant.

La jeune fille avait attiré doucement le brillant officier de la rue Mauboué vers la table où

elle avait étalé ses jetons alphabétiques et l'avait fait asseoir à côté d'elle sur le banc de bois qui tenait lieu de chaises dans la grande salle de la maison jaune.

Podensac s'était laissé conduire et paraissait trouver l'aventure fort plaisante.

Ses hommes partageaient sa gaieté et s'étaient groupés autour de la jolie sorcière, en échangeant des quolibets d'un goût douteux.

Taupier seul ne riait pas, et son front soucieux attestait qu'il se défiait encore de Régine.

“Les folles ont des moments lucides, pensait-il, et je ne me soucierais pas d'avoir dans mon jeu cet imbécile de Podensac.”

Il regarda vers la porte pour voir si Mouchabeuf ne venait pas faire diversion, mais il n'aperçut que le garçon s'agitant autour du comptoir.

Le patron était probablement encore occupé à l'écurie, et Polyte s'occupait fort peu de ce qui se passait dans la salle.

Il rêvait aux superbes filets de cheval qui l'attendaient sur le champ de bataille.

“Voyons un peu, la belle enfant, ce que vous allez lire dans ma main,” dit le commandant qui se cambrant dans son uniforme.

Devant une femme, Podensac posait toujours, et d'ailleurs, l'idée d'exciter la jalousie du bossu lui souriait assez.

Régine ne semblait pas s'apercevoir de ce manège : elle suivait avec une attention profonde les lignes de la robuste main du prétentieux soldat.

Soit qu'elle fût de bonne foi, soit qu'elle jouât habilement son rôle de chiromancienne, sa figure changeait d'expression à mesure qu'elle avançait dans son examen.

Elle avait commencé par sourire en levant sur Podensac des yeux étonnés, puis ses traits s'étaient rembrunis peu à peu et elle avait fini par laisser tout à coup tomber la main qu'elle tenait, comme si elle venait d'y découvrir une marque funeste.

“Eh bien ! charmante sorcière, que dit le livre du destin ?” demanda Podensac en riant.

La jeune fille s'accouda sur la table et secoua la tête d'un air triste.

“Allons ! allons ! en avant l'alphabet !” continua le commandant en frappant du bout de son doigt les jetons d'ivoire.

Régine le regarda fixement et ses yeux demandèrent clairement :

“Vous le voulez ?”

L'officier comprit, car il répondit avec force gestes affirmatifs :

“Allez-y, la belle, allez-y ! je suis bon cheval de trompette, et vous pouvez m'annoncer tout ce que vous voudrez.”

La jeune fille commença à trier rapidement les jetons, et Podensac qui s'y connaissait ne put s'empêcher de s'écrier :

“En voilà des doigts tournés en fuseau et des ongles roses taillés en amande.”

“Scélérat de Taupier, va !”

Ce n'était pas pour le moment la main aristocratique de Régine qui regardait le bossu.

Il suivait de l'œil les lettres qu'elle alignait sur la table, et il se demandait avec une certaine anxiété :

“Que va-t-elle lui dire ?”

Podensac éprouvait à mesure que les jetons se rangeaient.

“Vous... aurez... un jour... six... galons... d'or.”

—Général ! je serai général ! s'écria-t-il en se redressant ; eh bien ! mais c'est possible, après tout, et il n'y a pas là de quoi prendre une figure d'enterrement, la petite mère !

La jeune fille continuait à écrire.

“Diable ! il y a un *post-scriptum*, reprit le commandant.

“Voyons ça.”

La phrase suivante apparut sous les doigts de Régine :

“Mais vous mourrez de mort violente...”

“Oh ! oh ! c'est moins gai, dit le futur général ; mais bah ! une balle ou un éclat d'obus dans une quinzaine d'années, le grade vaut bien qu'on en courre la chance.”

“Tiens ! il paraît que ce n'est pas encore fini, ajouta-t-il en suivant le travail de la jeune fille.

“... Avant un an...”

“Sacré ! c'est bien court ! je n'aurai pas le temps de faire des économies sur ma solde.”

“... A moins que...”

“Ah ! voyons la condition. Je ne serais pas fâché de vivre un peu plus longtemps.”

“Nous disons donc : à moins que...”

“... Cette semaine... vous ne saviez... la vie... à quelqu'un.”

Après avoir formé ces derniers mots, Régine s'arrêta et attacha sur Podensac son regard lumineux.

En ce moment, la scène était curieuse.

Les citoyens de la rue Mauboué, si voltairiens qu'ils fussent, n'avaient pas toujours dédaigné de se faire tirer les cartes par leurs bonnes amies des Halles, et ils suivaient avec un intérêt visible les phases de l'horoscope.

Le commandant, tout en faisant l'esprit fort, ne pouvait se défendre de ce sentiment superstitieux qu'éprouvent à certaines heures les gens accoutumés à jouer leur vie.

Quant à Taupier, il n'était pas encore bien fixé sur le caractère véritable de cette sorcellerie, et il se demandait si Régine préparait une ruse pour lui échapper ou si elle était tout simplement idiote.

Mais il commençait à être inquiet.

Heureusement pour lui, Mouchabeuf venait de rentrer et avait pu lire sur la table l'étrange prédiction.

Les deux coquins échangeaient un coup d'œil

qui voulait dire : “Il est temps de mettre fin à ce manège.”

“Sauver la vie à quelqu'un ! répéta Podensac, parbleu ! je ne demande pas mieux, pourvu que ce ne soit pas à un Prussien.”

Evidemment, la sourde-muette n'avait pas pu entendre l'objection et cependant le bossu s'imaginait qu'on faisait de la tête un signe négatif.

“Laisse donc cette petite tranquille, dit-il en se levant brusquement ; elle a la manie de reprendre son ancien métier, et je n'aime pas ça, parce qu'elle se monte la tête au point de se rendre malade.”

—Allons, galant Taupier, encore une question et la consultation sera finie.

“Le temps seulement de savoir qui je dois sauver.”

—Commandant, il est l'heure de partir, dit Mouchabeuf qui crut le moment venu d'intervenir. J'ai déjà eu des raisons pour avoir gardé vos soldats après sept heures, et je n'ai pas envie que la gendarmerie fasse fermer ma cambuse.

—Ne nous fâchons pas, patron, je ne tiens pas à coucher ici, d'autant plus qu'il y a un joli ruban de queue pour attraper notre bivouac.

—Où est donc votre grand'garde, demanda le bossu, qui se souciait fort peu de ce renseignement, mais qui cherchait à détourner l'attention de Podensac.

—Au Petit-Nanterre, au bout du pont d'Argenteuil.

“Laisse-moi voir un peu ce qu'elle écrit, et je file.”

Le commandant se mit de nouveau à épeler.

“Celui... qu'il faut sauver... c'est le lieutenant...”

La lecture fut interrompue par une exclamation de Mouchabeuf, qui était allé se planter sur le seuil de la porte.

—Mille millions de tonnerres ! voilà une patrouille prussienne,” cria le patron tout effaré.

Ces mots furent le signal d'une débandade générale.

Les Enfants-Perdus coururent à leurs fusils, et Podensac tira son sabre.

“Je ne veux pas de bataille chez moi, dit Mouchabeuf d'un ton décidé. Filez par le jardin, Polyte, va vous conduire.”

—Au fait, nous ne sommes pas en force,” murmura le commandant en suivant ses hommes qui avaient gagné vivement la sortie du côté de la rivière.

Taupier, qui n'avait pas perdu la tête, s'était penché pour voir le nom que traçait la jeune fille, mais elle brouilla les jetons d'un coup de main, se leva et alla se placer droite et attentive dans un angle de la salle.

“Que faire ? demanda vivement le bossu.

—Rester ici tous les deux. Ce sont les Poméranien. Je les connais. Nous ne risquons rien.

—Et elle ? Faut-il la leur montrer ?

—Ma foi ! je change d'idée, dit Mouchabeuf en s'approchant doucement du mur, cette guillemotte-là est trop maligne et je reviens aux grands moyens.”

Tout en parlant il se baissa et toucha le plancher.

Une trappe s'ouvrit sous les pieds de Régine, qui disparut en jetant un grand cri.

XXXIX

“Elle a crié !” dit Taupier, effrayé, non pas du sort de Régine, mais du bruit qui venait de se produire et des conséquences qui en pouvaient résulter.

“Tous les sourds-muets crient, et les Prussiens sont trop loin pour avoir entendu,” observa Mouchabeuf, qui avait deviné les deux préoccupations du bossu.

Depuis l'arrivée à la maison jaune, le cabaretier montrait beaucoup plus de sang-froid que le chef de l'expédition.

Il y avait plusieurs motifs à cette intervention des rôles.

D'abord, le bouillant Taupier, quoiqu'il parlât volontiers de faire des sorties en masse, était au fond de l'avis de Paurage, lequel craignait naturellement les coups.

Le voisinage de l'ennemi nuisait beaucoup à sa lucidité.

On s'était fort massacré la veille tout autour de Rueil et il y avait dans l'air une odeur de bataille qui lui troublait la cervelle.

Mouchabeuf, qui au fond n'était peut-être pas beaucoup plus brave, avait l'immense avantage de se sentir sur son terrain.

Ensuite, le bossu avait fait son siège à l'avance, et les accidents les plus imprévus venaient, par une fatalité singulière, dérangé successivement toutes ses combinaisons.

Ce n'était pas qu'en définitive le violent expédient auquel le cabaretier venait de se décider lui déplût, mais il n'aimait pas les dénouements impromptus, et, plus que jamais, il regretta le canal.

La trappe, après avoir basculé, s'était remise en place d'elle-même, et il avait suffi à Mouchabeuf de refermer le ressort qui la faisait jouer pour que le plancher redevenît solide.

Grâce à cet ingénieux mécanisme et à la porte donnant sur le jardin, Régine et les francs-tireurs avaient disparu avec la rapidité de l'éclair et sans laisser d'autres traces de leur passage que les verres à moitié vides et les jetons oubliés sur la table.

“Pourvu que cet ivrogne de commandant retrouve son chemin,” murmura le cabaretier. Il est capable de se tromper et de se jeter au milieu des Allemands.

—Il ne nous manquera plus que des coups de fusil, maintenant, dit Taupier peu rassuré.

—Oui, sans compter que ces gueux de Pomé-

ranien prendraient prétexte de l'attaque pour fouiller ma cave, et alors...

—Est-ce que la fille s'est tuée en tombant ?” demanda le bossu en baissant la voix.

Un coup de sifflet très-aigu partit du dehors avant que Mouchabeuf eût le temps de répondre à cette question brûlante.

“C'est Tichdorf qui s'informe si la place est libre, dit-il précipitamment.

“Et ce lambin de Polyte qui ne revient pas !”

Le garçon accusé à tort reparut juste au moment où son maître prononçait son nom.

“Ils ont filé, dit-il tout essouffé ; je les ai conduits jusqu'au tournant de la route, et je leur ai bien recommandé de se taire.

—C'est bon ; maintenant cours au-devant de la matrouille et donne le signal pour que le caporal fasse avancer ses hommes.”

Polyte se précipita dehors avec un empressement qui ne témoignait pas en faveur de son patriotisme.

Mais il n'eut pas le temps d'aller bien loin.

Les Allemands s'étaient approchés à pas de loup, et les crosses de fusil sonnaient déjà sur le pavé de la cour.

“Les voilà ! dit Mouchabeuf ; je vais vous faire passer pour mon neveu. Tichdorf est très-soupeux, et, en voyant un étranger, il se défierait tout de suite.”

Taupier aurait eu bonne envie de décliner cette parenté improvisée, mais il était trop tard pour faire des objections.

Une tête ornée de longues moustaches jaunes, d'un nez camard et d'un bécrot grasseux, venait de se montrer par la porte entrebâillée.

Cette figure déplaisante appartenait à un soldat poméranien qui se glissa dans le cabaret avec toutes les précautions à l'usage de cette race prudente.

Un autre suivit, absolument pareil au premier, puis un autre encore, et, en moins d'une minute, douze fusiliers du roi Guillaume avaient envahi la salle.

Ces hommes se ressemblaient entre eux à ce point qu'une œil exercé pouvait seul les distinguer les uns des autres.

Mêmes bottes en cuir noir chaussées par-dessus le pantalon, même gibecière en toile grise, mêmes physionomies naïves et brutales.

C'était à croire qu'on les avait tous coulés dans le même moule, comme les soldats de plomb qu'on donne aux enfants pour jouer à la bataille.

Le caporal seul tranchait sur cette réunion de marionnettes armées, et sa personne valait la peine d'être étudiée.

Grand, mince et blond, taillé par conséquent sur le modèle de presque tous les allemands du Nord, il était porteur d'une figure fine et d'un nez pointu qui juraient avec la mine grossière de ses soldats.

Son uniforme était aussi beaucoup plus propre et ses favoris, régulièrement peignés, attestaient qu'il prenait des soins de toilette généralement inusités dans les bivouacs prussiens.

“Salut, père Mouchabeuf et la compagnie, dit-il en français et sans le plus léger accent, Y a-t-il moyen de se réchauffer avec un ou deux verres de cognac ?”

Certainement, M. Tichdorf, répondit le cabaretier avec empressement ; vous savez bien que ma cave est à votre disposition.

—Hum ! la cave, vous ne m'y avez jamais mené, vieux finaud, reprit le caporal en riant, mais enfin, pourvu que vous montiez deux litres de trois-six pour mes hommes et une bouteille de fine pour que je trinque avec vous, je ne m'inquiéterai pas de ce qui se passe dans votre sous-sol.”

Taupier écoutait avec stupéfaction ce discours que n'aurait pas désavoué un Parisien de pure race, et il se sentait déjà pris d'une vague inquiétude.

L'allusion à la cave lui fit passer un frisson dans le dos, et il se mit à se balancer d'un pied sur l'autre pour cacher son embarras.

“Je vais recommander à Polyte de prendre les fioles dans le bon coin,” dit Mouchabeuf qui éprouvait le besoin d'adresser des instructions particulières au garçon avant de l'envoyer au caveau.

Pendant qu'il s'abouchait avec lui sur le seuil, les soldats avaient pris place sur les bancs, et avec cet instinct de la conservation qui n'abandonne jamais les Prussiens, ils s'étaient installés en demi-cercle et faisaient face à la porte, le fusil entre les jambes, et devant eux la table pour servir au besoin de barricade.

Tichdorf s'était mis à cheval sur un escabeau isolé, dans la position d'un chef sur le front de sa troupe, et il allumait une énorme pipe en porcelaine.

“Il me semble que nous avons de la société aujourd'hui, père Mouchabeuf, dit-il en lançant une bouffée.

—Oui, monsieur est mon neveu, qui est venu ici ce matin avec les ambulances et qui me resta à coucher ce soir.

—Bah ! vraiment ! exclama le caporal d'un air incrédule ; j'aurais juré que j'avais vu monsieur à la Bourse ou au café de Suède.

—A la... Bourse, répéta Taupier de plus en plus décontenancé.

—Ah ! c'est vrai, reprit Tichdorf en éclatant de rire, ça doit vous étonner de voir un homme qui connaît le café de Suède conduire une douzaine de gaillards qui patageaient encore il y a trois mois dans les marais de Königsberg ; des Barbares, quoi !

—Non, balbutia le bossu tout ahuri, mais j'y vole...

—Mon Dieu ! c'est bien simple, mon cher monsieur, continua l'aimable caporal ; quand la guerre a éclaté, j'étais commis chez un agent de

change de la rue de Richelieu, et je compte bien y rentrer quand toutes ces bêtises-la seront terminées.

—Au fait, dit Taupier pour se donner une contenance, je ne vois pas pourquoi...

—Moi, d'abord, je suis humanitaire et je n'aime pas les batailles. Ça nuit à la fraternité des peuples et à la prospérité du commerce.

—Aussi, je me bats parce que j'y suis forcé, mais ça ne m'empêche pas de faire mes petites affaires.

—Pas vrai, père Mouchabeuf!

—Ça, c'est sûr, M. Tichdorf, dit le cabaretier, et même elles ne doivent pas être mauvaises vos petites affaires.

—Peuh! ou boulotte. A propos de ça, m'apportez-vous des journaux?

—Ceux d'avant-hier seulement. Hier soir, je n'ai pas eu le temps de les acheter.

—Alors, ce sera vingt francs de moins. Vous savez nos conventions. Moi, j'ai là du *nanan* pour vous, les derniers numéros du *Times* et de la *Gazette d'Augsbourg*.

—Fameux! s'écria le cabaretier; et si vous n'en demandez pas trop cher...

—Ça vaut un billet de mille comme un sou, mais pour vous ce sera cinq cents.

—Oh! M. Tichdorf, faut être raisonnable. Où voulez-vous que je prenne tout cet argent-là?

—Ça ne me regarde pas. Mais tenez, je suis bon prince. Je vous passerai les deux feuilles tout à l'heure quand mes hommes commenceront à y voir double, après-demain vous m'apporterez une obligation du Crédit foncier, et vous allez me donner vos journaux par-dessus le marché.

—On a dû baisser aujourd'hui, puisque nous vous avons battu hier, et j'ai idée que je ferai un bon placement.

—Je ne dis pas, M. Tichdorf, mais...

—Pas de mais, mon vieux. Vous savez que je suis rond en affaires, c'est à prendre ou à laisser.

Taupier, qui ne s'étonnait pas facilement, marchait de surprise en surprise.

Ce singulier spéculateur, qui donnait ses ordres de Bourse entre une bataille et une patrouille, lui inspirait une admiration mêlée de crainte.

Il se disait qu'un homme assez fort pour mener de front la guerre et les opérations à la hausse, pourrait devenir un adversaire dangereux ou un auxiliaire utile.

Aussi ruminait-il déjà au moyen de le mettre dans ses intérêts.

—Et ce cognac, père Mouchabeuf? Est-ce pour demain?

—Je ne comprends pas ce que fait cet animal de Polyte, murmura le cabaretier.

—Mes sauvages ont soif, reprit le caporal, et pour qu'ils ne se mêlent pas de notre commerce, vous savez qu'il faut les désaltérer.

—Je vais l'appeler, dit Mouchabeuf en se dirigeant vers le comptoir derrière lequel s'ouvrait un escalier tournant qui descendait à la cave.

Tichdorf dit quelques mots en allemand à ses soldats, pendant que le patron s'égosillait à crier le nom de Polyte en se penchant sur la rampe. Personne ne répondit.

—La brute est capable d'avoir été courir du côté de la Malmaison pour voir après ses chevaux morts, grogna Mouchabeuf.

—Tiens! un alphabet, s'écria le caporal en apercevant les jetons oubliés sur la table par Régine.

—Il y a donc des enfants ici?

Taupier allait lui répondre, quand un bruit singulier le fit tressaillir.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

LES KANAKS

DE LA

NOUVELLE-CALÉDONIE

I

Histoire de la belle Nou et du forçat Henri

L'histoire que nous avons à raconter remonte aux premiers temps de la transportation, et elle est curieuse surtout en ce qu'elle met en relief les mœurs de l'île à ce moment, et les sanglantes coutumes de ses habitants.

Le transporté dont il s'agit s'appelait Henri—peut-être avait-il un autre nom que nous n'avons pas cherché à connaître.

Il s'appelait Henri, et c'est tout.

On croit qu'il avait une femme et un enfant, mais la femme et l'enfant étaient morts sans doute, la première de honte, la seconde de misère, car jamais le condamné n'avait prononcé leurs noms.

C'était une nature sauvage, indomptée, impatiente de tout joug, rebelle à toute convention sociale.

Le crime pour lequel il avait été frappé était épouvantable.

Il avait tué un vieillard pour lui voler

son argent, qu'il avait dépensé ensuite en orgies.

Il était resté quelques années au bagne de Toulon, d'où il était parti avec le premier envoi de la Nouvelle-Calédonie.

A Toulon, il avait tenté plusieurs fois de s'évader, mais la surveillance est difficile à tromper, et il est rare, après tout, malgré quelques exceptions heureuses, que les évasions y réussissent complètement.

Il y a trop de gendarmes en France, et le télégraphe électrique est un redoutable auxiliaire de la police.

Henri quitta donc Toulon avec une réelle satisfaction, et, pendant toute la traversée, qui est fort longue, on n'eut aucun reproche sérieux à lui adresser.

Il était docile, travaillait avec ardeur et évitait avec soin toutes les occasions de querelle et d'insubordination.

Cela fut remarqué.

On crut à bord qu'il s'amendait, et l'on s'en félicita.

Un criminel qui revient à de bons sentiments, c'est une joie pour tous... et Henri bénéficia dans une certaine mesure des dispositions bienveillantes que ce changement de conduite éveilla dans l'équipage.

La traversée fut longue et pénible, et l'attitude d'Henri ne se démentit pas un instant.

Aussi, quand le bâtiment mouilla en rade de Nouméa, et que les transportés eurent été débarqués à l'île Nou, le commandant ne manqua pas de le recommander au gouverneur.

La colonie naissait à peine, et le territoire sur lequel s'étendait son autorité n'était pas considérable.

A quelques lieues de Nouméa, on devait être libre sans avoir à craindre d'être jamais repris.

On avait bien parlé à Henri, comme aux autres, des tribus sauvages qui habitaient l'île et qui avaient déjà tué et mangé un certain nombre de matelots ou de soldats.

Mais les transportés, nous l'avons dit, traitèrent ces récits de fables, et ils crurent même qu'on ne les avait inventés que pour effrayer ceux d'entre eux qui seraient tentés de s'évader.

Henri ne fit aucune observation à ce sujet; il parut seulement manifester une certaine épouvante à l'audition de ces récits. Mais deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis son arrivée, qu'un matin on signala son absence au pénitencier, et qu'on acquit la certitude qu'il avait fui, emportant un fusil volé à un soldat, et un sac dans lequel il avait placé des vivres en quantité suffisante pour trois ou quatre jours.

On était alors au mois de décembre, c'est-à-dire au moment de la belle saison.

Le malheureux avait bien choisi son moment.

Mais où allait-il?... qu'allait-il devenir ainsi seul, perdu au milieu de ces pays sauvages, où à chaque instant, en dépit de son incrédulité, il était exposé à rencontrer quelque impitoyable ennemi?

Pendant les premiers jours, tout sembla lui sourire.

Le temps était superbe et le pays qu'il traversait était splendide.

L'air était parfumé... la végétation s'élevait luxuriante; c'était un spectacle à ravir l'esprit le plus étroit, à émouvoir le cœur le plus endurci...

Il était libre!...

Il allait et venait... ou reprenait sa marche, mangeait ou se couchait... tout cela à sa guise!... sans contrainte, sans avoir à redouter le regard ou le reproche d'un surveillant...

II

Au bout de trois jours d'une marche pendant laquelle il n'avait guère rencontré que quelques huttes qu'il avait évitées avec prudence, notre évadé commença à éprouver quelques inquiétudes sur l'issue de sa tentative.

Il ne craignait pas d'être repris, et jugeait bien que le gouverneur n'avait envoyé personne à sa poursuite.

Mais il se demandait s'il n'avait pas pris une fausse direction, et s'il était vrai que le pays fût habité.

Il en était là, quand, vers le matin du

quatrième jour, il atteignit la hauteur d'un plateau, sur lequel il s'arrêta.

L'extrémité de ce plateau était couverte par des arbres de diverses essences tropicales, et, à une distance de vingt mètres environ, s'élevait une grande case calédonienne, sorte de tour dressée sur un cylindre haut de quatre pieds, avec une porte basse et étroite sur le devant, et au sommet du toit conique une sculpture grossière dont il ne put, à distance, saisir parfaitement le caractère.

A droite et à gauche étaient bâties d'autres cases, destinées aux femmes et aux étrangers.

Au devant du plateau, sur un petit tertre ovale, se dressaient sept poteaux, surmontés de crânes humains.

C'était, à n'en pas douter, la demeure d'un chef de tribu, et les poteaux indiquaient surabondamment les coutumes sanglantes des habitants de ces parages.

Cela donna à réfléchir à notre voyageur...

Un moment, le malheureux hésita à avancer, mais il pensa, avec raison, qu'il ne fuirait devant cette tribu que pour tomber dans une autre non moins redoutable, et il poussa résolument en avant, décidé à mourir, plutôt que de retourner sur ses pas...

Du reste, son arrivée avait été déjà signalée par des vedettes placées dans des fourrés voisins, et eût-il voulu fuir, qu'il ne l'eût pas pu.

Il avança donc d'un pas ferme, et, cinq minutes après, il se trouvait au pied de la case du chef.

Quelques guerriers qui l'avaient aperçu étaient accourus à sa rencontre, si bien qu'il se vit bientôt entouré d'un cercle étroit et menaçant d'hommes armés de casse-tête, de javalots et de fusils...

Derrière eux se tenaient un certain nombre de femmes.

Les naturels, dit M. Alfred Jacobs, dans son *Océanie nouvelle*, sont en général grands et robustes, et les marins qui les ont visités s'accordent à vanter leur vigueur.

Ces hommes sont, en effet, bien membrés et musculeux, mais leur physionomie est brutale et grossière.

Les femmes surtout, avec leurs cheveux laineux, leurs gros traits hébétés, leurs seins pendants, leurs extrémités difformes, ressemblaient plutôt à des bêtes qu'à des créatures humaines.

Les hommes sont entièrement nus; quant aux femmes, elles se couvrent la moitié du corps d'une ceinture, large d'un pied, à laquelle se rattache par derrière un pagne qui descend des épaules jusqu'aux jarrets.

Il s'est fait dans la Nouvelle-Calédonie un mélange des naturels abjects de l'Australie et des belles races polynésiennes, et il en est sorti une famille bâtarde, supérieure à ceux-là, inférieure à celle-ci, et participant aux usages des uns et des autres.

Une des supériorités les plus remarquables de ces sauvages consiste dans la force et dans l'adresse avec lesquelles ils manient leur casse-tête et leurs javalots.

Cependant, Henri regardait avec émotion le cercle qui l'entourait, et il allait s'adresser à celui des guerriers qui était le plus près de lui, lorsqu'un homme parut sur le seuil de la case et lui fit signe d'approcher.

C'était un Kanak d'une taille et d'une corpulence vraiment remarquables; les traits empreints d'une férocité non équivoque, et redressant son buste herculéen avec une fierté pleine de provocation.

Il était vêtu d'une chemise et d'un pantalon, et portait une casquette et un vieux sabre.

A la vue de l'évadé, ses sourcils se froncèrent et ses regards se portèrent avec une ardente convoitise sur le fusil qu'il tenait posé à ses pieds.

Sur un geste qu'il adressa aux guerriers dont le cercle s'était élargi, trois Kanaks se précipitèrent sur l'étranger, et le dépouillèrent en un clin d'œil, non-seulement de son arme, mais encore de ce qui lui restait de munitions.

Henri essaya bien de protester et de se

défendre, mais vingt tomahawks se dressèrent aussitôt au-dessus de sa tête, et il allait être impitoyablement massacré, quand un mouvement se fit tout à coup dans la petite troupe, et un bras vint arrêter l'arme du sauvage...

(La suite au prochain numéro.)

MÉLANGES

LE FOUET ÉLECTRIQUE

Les Américains sont toujours pratiques. Dans l'Etat de l'Ohio, on a eu l'idée de ne plus châtier les condamnés par les coups de fouet, mais par l'électricité. Les forçats les plus indomptables sont placés, les yeux bandés, dans une cuve où il ne se trouve que trois ou quatre pouces d'eau. Le pôle d'une batterie est placé dans l'eau; l'autre est mis en contact avec une éponge, avec laquelle on touche le corps du délinquant en divers endroits, de sorte que le patient éprouve, selon la force de la batterie, un chatouillement et des secousses très-désagréables qui ressemblent fort à des coups de bâton. Comme le patient ne peut pas voir où la secousse prochaine portera, la peur et la surprise ajoutent encore à l'effet du procédé. On dit que ce traitement, qui n'est pas nuisible, mais au contraire fort salubre, produit les meilleurs fruits.

AVENTURES D'UN BŒUF QUI VINT SE COUCHER DANS LE LIT D'UNE SERVANTE DE FERME

On lit dans l'*Esperance du Peuple*, de Nantes: "Le dimanche 22 décembre, il s'est passé au bourg de Treillères un fait rare dans les annales de l'espèce bovine:

"Un bœuf, qui s'était détaché dans l'après-midi, pénétra chez un fermier nommé Brillat, et entra dans une chambre de décharge où couche d'ordinaire la domestique; là, il trouva une vieille barrique pleine de son, s'en donna à cœur joie, puis voulut sortir.

"Mais l'opération était difficile, car la chambre, trop étroite, ne lui permettait pas de se mouvoir à l'aise, et il n'eut pas l'intelligence de se retirer directement en arrière. En essayant de se retourner, il mit les deux pieds sur une maie, et de là, avisant le lit de la servante, il y grimpa, trébucha sans doute, puis tomba couche tout de son long. Le terrain était moins large et moins solide que le plancher des vaches, l'animal corné ne put se relever. Il resta donc patiemment couché sur le flanc.

"La servante était allée se promener dans l'après-midi: quel fut son étonnement le soir, quand, voulant se mettre au lit, elle vit sa place occupée par un bœuf aussi étrange! Cruelle d'abord à un tour du diable? L'histoire ne le dit pas; mais elle poussa les hauts cris, on vint à son aide, et tout le bourg de Treillères, d'ordinaire si paisible, fut soudain en émoi.

"Déloger l'intrus ne fut pas chose facile; mais les gens de Treillères sont avisés, et après avoir beaucoup peiné et beaucoup ri, ils descendirent le pesant quadrupède, qui regagna son étable, tout étonné lui-même de son escapade."

CORBEILLE ROYALE

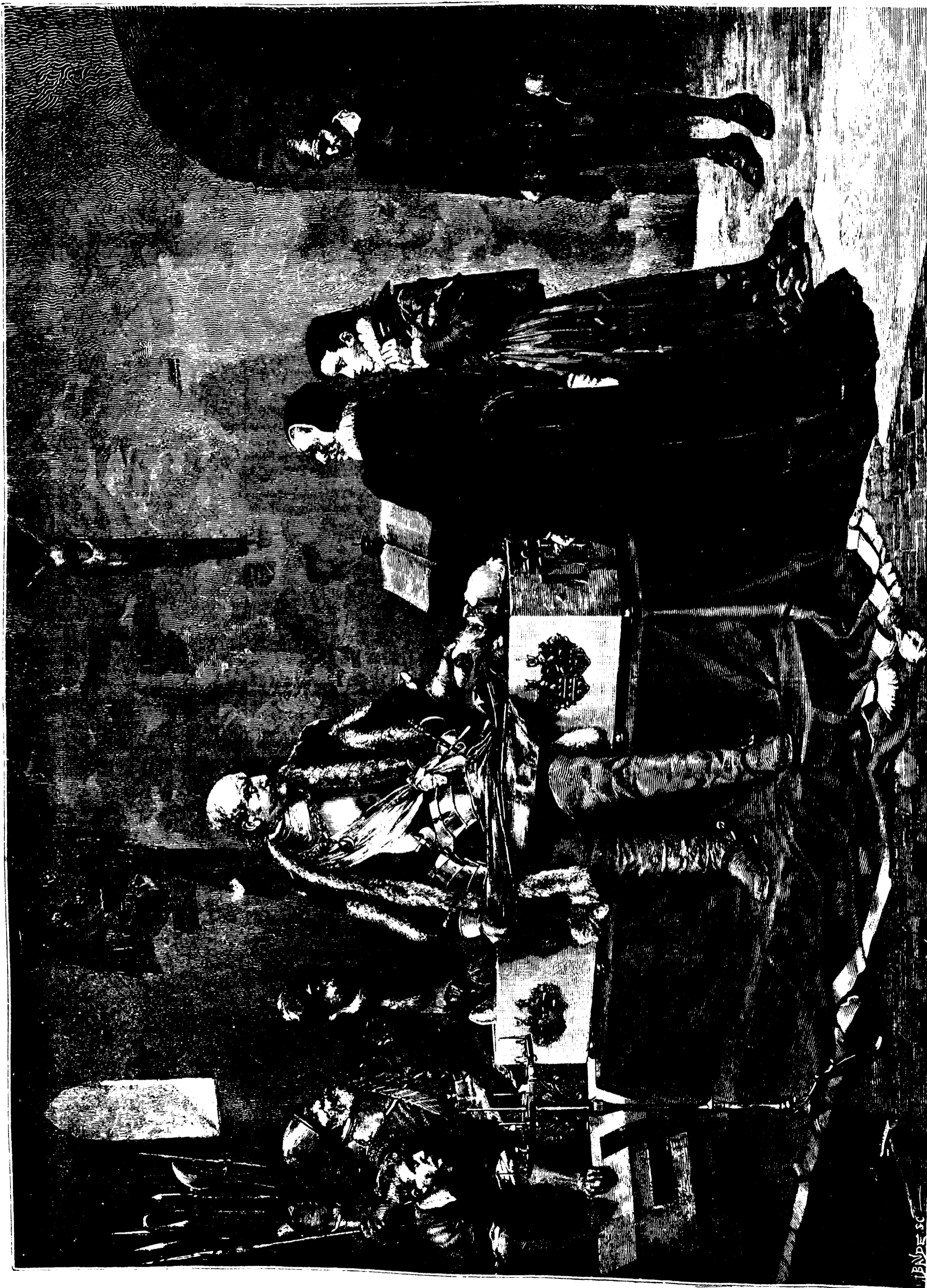
Voici, pour nos lectrices, d'après un journal danois, les principaux cadeaux de noces donnés à la nouvelle duchesse de Cumberland, la princesse Thyra de Danemark, dont le mariage a eu lieu récemment.

Le roi et la reine de Danemark ont donné à leur fille un collier de diamants avec une croix; la reine douairière de Danemark lui a offert son portrait; la reine Victoria, un cache-miroir des Indes d'une finesse inouïe, et un médaillon orné de perles contenant son portrait; la reine douairière de Hanovre, un collier et des bracelets de perles, rubis et diamants; le duc de Cumberland a donné à sa jeune femme une parure entière de diamants et saphirs; le prince de Galles a envoyé un collier de grosses perles, de diamants bruts et d'émeraudes; la princesse de Galles, un nécessaire de voyage en argent avec le chiffre en or; les enfants du prince de Galles, chacun un porte-bonheur en brillants; la princesse Béatrice, un bracelet en or ciselé, rehaussé de diamants; le duc et la duchesse de Cambridge, un encrier et des candelabres d'argent; le grand-duc héritier de Russie et la princesse Dagmar, une grande croix agrafe de saphirs et diamants; la princesse héritière Caroline de Danemark, un déjeuner en porcelaine danoise avec des peintures représentant des paysages danois; le prince royal et la princesse royale, un bracelet paré de sept gros diamants.

La princesse a reçu, en outre, d'autres présents de moindre valeur, entre autres, des présents des dames du palais, un encrier d'argent de la Société protectrice des animaux, dont elle est patronesse, et des envois de plusieurs villes de Danemark.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York.*



LE DUC CHARLES XII DE SUÈDE INSULTE LE CADAVRE DE SON ENNEMI FLEMING (1697)

TABLEAU DE M. VANSTAN SAISON DE 1878

W. BEND SIN

VARIÉTÉS

Dans une prison : — Racontez-moi votre vie. Dites-moi simplement ce qui vous a conduit ici, demandait l'aumônier à un prisonnier. — Un gendarme, monsieur.

Mlle Lili s'égarait dans les environs de la cuisine et aperçoit la cuisinière de la maison, occupée à plumer une poule. — Tiens ! dit-elle, pourquoi donc tu la déshabilles ?

Entre deux preneuses de billets de la loterie nationale, simple dialogue recueilli et illustré par Cham : — Une infamie ! Croiriez-vous qu'on m'a vendu un billet faux ? — Qu'en avez-vous fait ? — Par bonheur, je l'ai repassé à un autre, avec un fort bénéfice.

Toujours la question de l'Afghanistan entre... belles petites. — Ce doit être curieux de voir les femmes de l'Afghanistan. — Pourquoi plus curieux qu'ailleurs ? — Si tu lisais les journaux tu ne dirais pas ça... les Anglais en ont été épatés... On n'a jamais vu, paraît-il, des gorges comme dans ce pays-là.

Il n'y a plus d'enfants. Ou, s'il y en a, ils sont tellement roublards ! Exemple : On dit l'autre jour à Bébé, un mioche de cinq ans et demi : — Si tu es bien sage aujourd'hui, toute la journée, demain, je te donnerai quelque chose. Bébé s'en va trouver sa grande sœur : — Dis donc, toi, tu dois savoir ce qu'on veut me donner ; ça vaut-il la peine d'être sage !

On banquetait l'autre soir chez le docteur X., beaucoup de monde à dîner ; conversation vive et spirituelle. Au dessert, un galant invité propose la santé de la maîtresse de la maison ; un second boit au docteur, un prince de la science. Les toasts se succèdent sans interruption. Lili, la fille du docteur — six ans et des cheveux blonds — veut aussi faire son petit speech.

— A la santé de papa, s'écria-t-elle, de maman, de tout le monde. Puis, réfléchissant une seconde, et se représentant : — Ah ! mais non ! pas de tout le monde ; papa n'aurait plus personne à soigner.

A VENDRE, L'Opinion Publique depuis l'année 1870 jusqu'au 1er janvier 1879, formant neuf volumes bien reliés. S'adresser à G. D., 15, rue Ste-Thérèse, Montréal.

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux-mons, lequel est aussi une remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai gratis cette recette à tous ceux qui la désirent, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la poste en adressant avec un timbre de 10 centimes et nommant ce papier : W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

Décisions judiciaires concernant les journaux

- 10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.
20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.
30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.
40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

AVIS IMPORTANT

Des abonnés nous écrivent pour se plaindre de ne pas recevoir leurs numéros. Ces omissions ne sont pas le fait de l'administration, car un contrôle sérieux a lieu à l'expédition de chaque numéro. Elles viennent certainement de la poste, où les numéros sont égarés, les bandes déchirées, etc. Nous avons adressé déjà des réclamations ; nous les renouvellerons, et nous prions nos abonnés de ne pas nous attribuer les ennuis qu'ils éprouvent et que nous voudrions pouvoir leur épargner.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement. J.-H. LEBLANC, Atelier : 547, rue Craig.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrique. MM. Beaudry et frère font aussi la dorure et argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits. NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique, Horloger pratique.

Carte.—M. Charles L. A. Dozois, si avantageusement connu du public, après avoir été au service de MM. H. et H. Merrill, de la rue Notre-Dame, vient de contracter un engagement avec la célèbre Maison PILON. M. Dozois, d'une expérience incontestable, profite de cette occasion pour inviter tous ses amis et toutes les pratiques qui voudront bien le patroniser, à venir le voir dorénavant chez MM. PILON & Cie., où vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de marchandises choisies (fancy), telles que Soieries, Gants de kid Alexandre, Etoffes à Robes, Echarpes en soie pour Dames, Ruban de fantaisie, Frillings, Dentelles de fil, magnifiques Châles brochés, et beaucoup d'autres marchandises de nouveautés défiant toute compétition.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'encombrent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces pronant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2 1/2 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratis, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARSENAULT, Gérant.

AVIS

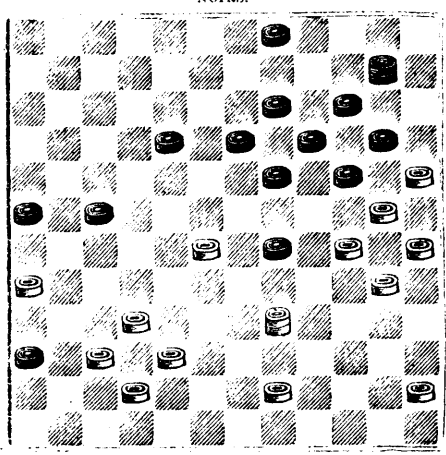
Les abonnés de L'Opinion Publique qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 151

Composé par M. Jules Bourquin, Loch, Suisse.



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 149

Table with 4 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de, and numerical values for pieces like King, Knight, Bishop, Pawn.

Solutions justes du Problème No. 149

North Brookfield, Mass.—D. Pauzé. Saint-Hyacinthe.—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot.

Nos remerciements à MM. Valières, F.-X. Dubuc et F.-X. Black pour leurs beaux problèmes. Nous les publierons à tour de rôle.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Large table listing market prices for various goods including Farine, Grains, Légumes, Laiterie, Volailles, Gibiers, and Viandes.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for various types of livestock such as Bœuf, Vaches, Veaux, and Moutons.

Table listing prices for agricultural products like Foin, Paille, and Cochons.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPER, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 145 : MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; N. P. Sorel ; M. Toupin, J. Gauthier, S. Lafrenais, H. Paradis et T. Lafrenais, Montréal ; L. O. P., Sherbrooke ; V. R. Gagnon et Z. Delaunais, Québec.

Dans le tournoi par correspondance entre l'Angleterre et les Etats-Unis, auquel ont pris part 24 champions de chaque côté, il y a actuellement 34 parties terminées ; les Etats-Unis en ont gagné 16, l'Angleterre 15, et 3 ont été nulles.

Le Capt. Mackenzie est de retour à New-York depuis la semaine dernière, après avoir visité Boston, comme nous l'avons annoncé. M. Mackenzie parle en termes très-flatteurs de sa visite à Montréal.

M. Devinck, l'éminent joueur d'échecs français, est décédé subitement à l'âge de 77 ans. M. Devinck, dit la Stratégie, était le dernier survivant des trente témoins du match entre Saint-Amant et Staunton qui figure sur le tableau où est représentée cette grande lutte, et qui a été gravé et publié en 1814.

Nous apprenons, dit la Revue des Jeux, que le tournoi d'échecs qui doit bientôt avoir lieu à Saint-Petersbourg sera le plus brillant qui ait encore eu lieu en Russie. M. Winawer, le vainqueur du deuxième prix du tournoi international de Paris, doit y prendre part. Le premier prix sera de mille francs.

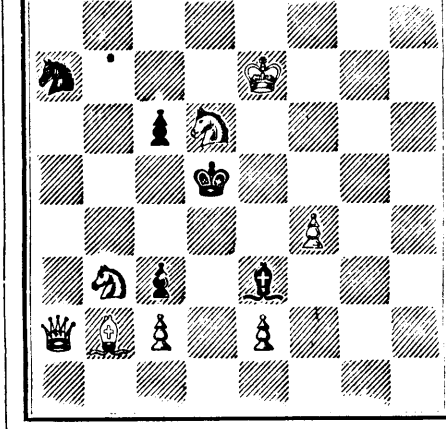
Nous lisons dans la Stratégie de Paris :

"Le vainqueur du 12e tournoi mensuel du Café de la Régence est M. Ridway ; pour le 2e prix : MM. Brandon et Joliet, ex-æquo, ont joué ensemble un match qui a été gagné par M. Brandon.
"Le 13e tournoi mensuel, dix amateurs se sont fait inscrire, ce sont : MM. Bertrand, de Bezkrony, Brandon, Deoff, Gifford, Gribuis, A. Joliet, Lépine, Moutienne et L. Vié.
"MM. de Bezkrony et Gifford rendent Pion et trait à tous les autres concurrents."

PROBLÈME No. 147.

Composé par M. C. A. BOIVIN, Saint-Hyacinthe.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME NO. 145.

- List of chess solutions for 'Problème No. 145' showing moves for Blancs and Noirs, such as '1 D 4e FR', '2 F pr P D', etc.

57e PARTIE

Jouée au Club d'Echecs de Cleveland par M. le Capt. Mackenzie contre messieurs Yates, White et quelques amateurs en consultation.

Table with two columns: CAPT. MACKENZIE and LES ALIÉS, listing chess moves and piece notations.

(2) Ce coup fait perdre la partie. La position est très-intéressante et la fin est amenée d'une manière fort remarquable.

LA POWDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables.

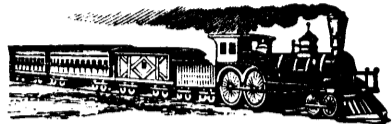
Longpré & David

AVOCATS No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE MONTRÉAL. A.-B. LONGPRÉ. L.-O. DAVID.

Librairie Payette & Bourgeault

On trouvera constamment à cette Librairie : Livres de prières et de piété, depuis les reliures les plus communes jusqu'aux plus riches.
Livres de littérature de tous les auteurs canadiens.
Livres classiques, en usage dans tous les collèges, couvents, etc., etc.
Papeterie, tapisserie, imagerie, articles religieux, etc., en grande quantité.
Fournitures d'école et de Bureau, une spécialité.
Ordres pris pour fabriquer des cadres de toute sorte.
Impressions et reliures de livres blancs exécutées sous bref délai.
Les abonnés de *L'Opinion Publique* trouveront un avantage en s'adressant à leur magasin pour faire leur journal.

Payette & Bourgeault,
No. 250, rue Saint-Paul,
Vis-à-vis la rue Saint-Vincent, Montréal.



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O.

DIVISION OUEST

Ouverture du Parlement Fédéral

Excursion à bon marché à Ottawa

DES BILLETS DE RETOUR seront vendus aux personnes qui assisteront à l'ouverture du parlement et aux fêtes qui auront lieu à cette occasion

À MOITIÉ PRIX.

Les billets pour aller seront bons du 12 au 14, et pour le retour jusqu'au 17 courant, ces deux jours inclusivement.

C. A. SCOTT, Surintendant en chef.



Département des Terres de la Couronne

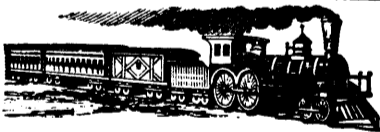
QUÉBEC, 23 janvier 1879.

AVIS est par les présentes donné qu'il a plu à Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, par un Ordre en Conseil, en date du 20 janvier, d'ajouter la clause suivante aux règlements touchant la coupe du bois :

Il est strictement défendu à toute personne, hormis qu'elle ait obtenu une autorisation spéciale à cet effet du Commissaire des Terres de la Couronne ou de ses agents, de s'établir ou d'abattre du bois, sur des lots dans des territoires non-arpentés, ou sur des terres arpentées qui n'ont pas encore été offertes en vente, ou d'abattre du bois marchand sur les terres situées dans les limites de cette province, et formant partie des limites pour lesquelles des licences pour la coupe du bois ont été accordées ; le dit bois étant la propriété exclusive des porteurs des dites licences qui ont le droit exclusif d'intenter des poursuites contre toute personne ou personnes qui enfreindraient cet ordre.

F. LANGELIER,

Com. des Terres de la Couronne.



CHEMIN DE FER DE Q.M.O. & O.

DIVISION EST

Commencant MARDI, le 11 FÉVRIER, les trains pour cette division partiront comme suit :

Départ d'Hochelega.	Arrivée à Québec.
Express 3.00 p.m.	10.10 p.m.
Méto 7.10 a.m.	3.50 p.m.

DE RETOUR :

Départ de Québec.	Arrivée à Montréal.
Express 12.45 p.m.	7.30 p.m.
Méto 6.15 p.m.	10.10 a.m.

Les Trains quitteront la Station du Mile-End dix minutes plus tard.

Billets en vente aux bureaux de Starnes, Leve & Allen, agents, 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame, et aux Stations d'Hochelega et du Mile-End.

J. T. PRINCE, Agent gén. des Pas.

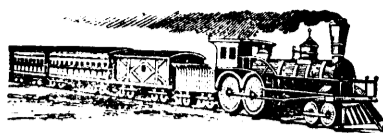
Montréal, 7 février 1879.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Églises et Objets Religieux. Ornaments Sacerdotaux, Chandeliers, Ostonnaires, Ciboures, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Cœurs, Franges en or et en argent, Drapeaux, Couronnes, Mérites, Toile, etc., etc. Bannières, Drapeaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaire (en corail, ivoire, perle, ambre, coco, jais, grenat, etc.) Cire d'aubeille pure, Cierge en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisi avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix.

Les personnes qui visitent la soit respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes.

A. C. SENEAL & Cie.
Importateurs et manufacturiers.
No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS/CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelega comme suit :

Train Express pour Hull à A. M. P. M.	9.00 et 6.30
Arrivant à Hull à 1.30 P. M. et 11.00	
Train Express de Hull à 11.30 et 4.10	
Arrivant à Hochelega à 4.05 P. M. et 8.40	
Train pour St-Jérôme à 5.00 P. M.	
Train de St-Jérôme à 7.00 A. M.	

Ces trains laisseront la station du Mile-End dix minutes plus tard.

Bureau-Général, No. 13, Carré de la Place-d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN.

Agents des Billets, Bureau : 202, rue St-Jacques, au-dessous de l'Institut des Artisans, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. STARK, Surtendant-Général.
Agent-Général pour Fret et Passagers.
Montréal, 19 décembre 1878.

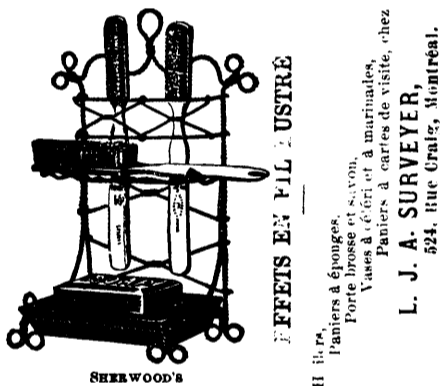
MATÉRIAUX POUR L'HISTOIRE

La Société Littéraire et Historique invite ceux qui possèdent des documents, lettres, chartes, rapports, M.S.S., inédits sur l'histoire primitive du Canada, de vouloir bien en donner communication au "Comité des Documents Historiques," ou mieux, de rendre la Société dépositaire d'eux. Une volée spéciale et à l'épreuve du feu vient d'être construite sous la bibliothèque pour y déposer les M.S.S. de la Société, ainsi que ceux qui lui seront confiés.

En certains cas, la Société est disposée à acquérir, moyennant finance, certains M.S.S. précieux.

Par ordre du Bureau de Direction,
J. M. LEMOINE, Président.
A. ROBERTSON, Secrétaire.
Soc. Lit. et Hist.

Québec, 24 janvier 1878.



"Le seul échantillon de MOUTARDE VÉRITABLE que j'aie jamais analysé." Dr. J. Baker Edwards.

MOUTARDE VÉRITABLE DE COLMAN

"La fine fleur de la graine de moutarde."

À l'Exposition de Paris, en 1878, la MOUTARDE de COLMAN a obtenu

L'Unique Médaille d'or!

Ce choix doit plaire au public, dont le jugement antérieur a été confirmé par un jury international. Demandez la Moutarde de Colman en boîtes de fer blanc carrées.

WILLIAM JOHNSON,

28, rue St. François-Xavier
MONTRÉAL.

Boîte 888, Bureau de Poste.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

NOUVELLES PUBLICATIONS.

AU PIED DE L'AUTEL, par l'auteur des *Paillettes d'Or*.

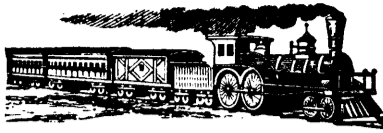
I. Un quart d'heure devant le Saint Sacrement.
II. Une heure devant le Saint Sacrement.
III. Prière à Jésus dans l'Eucharistie.

Jolie brochure in-32. Prix, 3cts : la douzaine, 30cts ; le cent, \$2.00.

LES PIEUX SOUVENIRS DU FOYER CHRÉTIEN, par le même auteur, 8ème format, même prix.

ALMANACH DES AMES DU PURGATOIRE pour 1879, renfermant un tableau d'indulgences plénières et un calendrier franciscain. Prix, 5cts.

En vente chez
CADIEUX & DEROME,
207, RUE NOTRE-DAME, 207,
MONTRÉAL.



Chemin de Fer Intercolonial

1878-79

ARRANGEMENTS D'HIVER.

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Partant de la Pointe-Lévis.....	8.00 A. M.
" Rivière-du-Loup.....	2.00 P. M.
Arrivant à Trois Pistoles (dîner).....	3.00 "
" Rimouski.....	4.49 "
" Campbellton (souper).....	10.00 "
" Dalhousie.....	10.21 "
" Bathurst.....	12.8 A. M.
" Newcastle.....	2.10 "
" Moncton.....	5.00 "
" St-Jean.....	9.15 "
" Halifax.....	1.30 P. M.

Chars Pullman sur les Trains Express.
Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand Tronc partant de Montréal à 9.45 P. M.

Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à St-Jean.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent.

177, rue St-Jacques.

C. J. BRYDGES.

Surtendant-Général des Chemins de Fer du Gouvernement.

Montréal, 18 nov. 1878.

Musique Nouvelle!

ROMANCES FRANÇAISES.

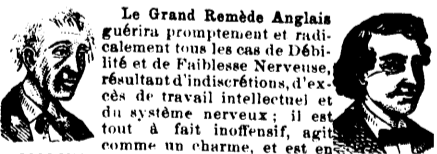
Après l'hiver.....	50 centins.
A ma fenêtre.....	50 "
Branche d'aubépine.....	40 "
Blanche colombe.....	35 "
La Bouquetière de Marly.....	25 "
Le banc de pierre.....	50 "
Clair de lune.....	50 "
Confidence.....	50 "
Les deux Mères.....	35 "
Enfants d'un jour.....	50 "
Enfants et fleurs.....	35 "
Fleurs de souvenir.....	50 "
L'heure attendue.....	50 "
Jean Mathurin.....	30 "
Lisette, vous n'en saurez rien.....	50 "
Rose.....	50 "
Sous d'autres cieux.....	50 "
Une larme.....	25 "

VAISES POUR PIANO.

Céleste.....	60 centins.
La boulangère à des écus.....	60 "
Créole.....	60 "
Carmen.....	60 "
Femmes et fleurs.....	60 "
Le fleuve d'or.....	60 "
Madame l'archiduc.....	60 "
La timbale d'argent.....	60 "
Valse du rire.....	80 "

En vente chez
A. LAVIGNE,
Editeur de musique,
Importateur de pianos et harmoniums,
25, rue Saint-Jean, (Banque d'Épargnes), Québec.

REMÈDE SPÉCIFIQUE DE GRAY



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux ; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix : \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la malle franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à :

La Compagnie de Médecine de Gray, Windsor, Ont.

Vendu à Montréal, en Canada, et aux États-Unis par tous les Pharmaciens.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, Couey Professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit :
L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.
Les samedis, elle se ferme à midi.
Le programme des études est comme suit :

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes ; la navigation proprement dite ; la manière de faire le point ; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circummérienne du soleil ; trouver la longitude par le chronomètre ; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut ; trouver le temps de la haute marée ; la correction des sondages ; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments ; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vive voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory) ; trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel ; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines ; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivis les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, Couey, à Québec.

Par ordre,
F.-G. MARCHAND,
Secrétaire de la Province de Québec.
9-4-52-168

AVIS!

The Scientific Canadian

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des **Ouvriers du Canada**. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET L'ART GUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada ; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être :

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix : Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS

PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.